



Le député Gardner annonce une subvention de \$75,000

Une aréna sera érigée à Warwick

par Roger LEVASSEUR



(Photo LeRo)

LA POPULATION DE WARWICK a célébré hier soir l'annonce officielle de la construction d'une aréna. Au cours de la soirée, un groupe des autorités et du comité de l'aréna a fait éclater le thermomètre monstre installé au centre de la ville et qui laissait voir la progression de la souscription en faveur de l'aréna. Plus tôt dans la journée, le député Roch Gardner avait fait éclater automati-

quement ce thermomètre en annonçant aux responsables un octroi de \$75,000 du gouvernement provincial. Sur la photo, ce sont de gauche à droite, l'abbé Roch Vigneault, un grand responsable au comité de l'aréna, le président du comité, M. Jean-Charles Perreault, le député Gardner, le maire de Warwick, M. Gaston Beaudet et le maire de la paroisse, M. Edouard Desharnais.

Verra-t-on l'équipe des Tigres de Victoriaville évoluer à l'aréna de Warwick, la saison prochaine? Cette question pourrait bien trouver réponse affirmative si l'on pense que la construction de cette nouvelle aréna débutera dans quelques jours, soit en juin. Le député unioniste du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardner, avait une nouvelle qui a fort réjoui le coeur de ceux qui, depuis plusieurs mois, travaillent à ce projet d'une nouvelle aréna à Warwick. En effet, le jeune député Gardner a annoncé hier en fin d'après-midi, à son bureau de Victoriaville, en présence

d'une vingtaine de notables et de responsables du travail pour l'aréna à Warwick, que le ministre Gabriel Loubier, responsable du Haut-commissariat aux loisirs et des sports de la province de Québec, après avoir évalué tout le travail qui avait été fait à Warwick, consentait un octroi de \$75,000 qui sera applicable à la construction de l'aréna. Le paiement s'effectuera à raison de cinq chèques annuels, le premier devant normalement être reçu dans quelques jours au début de la construction. czzbzq Richard

Le député Gardner a précisé que le ministre Loubier avait été fort touché par tout le travail qui avait été accompli par le comité de l'aréna, avec en tête M. Jean-Charles Perreault et l'abbé Gilles Vigneault, de même que toute la population de Warwick qui à très peu d'exception a répondu à l'appel en souscrivant un montant de \$100. La ville, la campagne, les banques, les commerces tous ont fait leur part.

A ce jour, le comité de l'aréna avait recueilli un montant de \$90,000 parmi la population. Avec le coup de pouce du gouvernement provincial, on a donc atteint en un temps record le chiffre quasi incroyable de \$95,000.

M. Jean-Charles Perreault, qui a tenu à féliciter le député Gardner pour son aide précieuse

Un exemple pour la province

Le député Roch Gardner a cité en exemple, pour toutes les autres villes de la province, la population de Warwick qui, en serrant les coudes et en travaillant d'arrache-pied, a su arriver à des résultats concrets en très peu de temps.

Il a précisé que Warwick n'avait pas eu un octroi de faveur et que si à Victoriaville ou à Princeville il se formait des mouvements semblables pour travailler à un projet d'aréna, le gouvernement du Québec

consentirait des octrois semblables. Ce montant de \$75,000 représenterait environ 30 pour cent du projet global.

Dans son budget de cette année, la Haut-Commissariat aux loisirs et aux sports a prévu un montant de \$3 millions pour la construction d'édifices de ce genre, servant aux sports et loisirs.

M. Jean-Charles Perreault a souligné qu'à son opinion, c'était la première fois que le gouvernement du Québec souscrivait un montant pour les loisirs à Warwick.

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — La ligue Inter-syndicale de boule malle débutera ses activités dimanche après-midi, soit demain. Le président Fernand Marin a invité quelques personnalités au local des Syndicats pour l'ouverture officielle de la nouvelle saison.

C'est Mme Geneviève Marissette qui a gagné le cadeau tiré au hasard parmi les épouses Richelieu, jeudi soir, à l'hôtel Manoir de Princeville.

M. Gilles Desrosiers, après la conférence que prononça Me Paul Gauthier, a cette rencontre Richelieu, demanda à la jeune avocate si les enfants issus d'un mariage civil seraient plus faciles ou moins faciles à élever. Me Gauthier répondit que cela dépendait beaucoup plus des parents que la sorte de mariage.

L'abbé Roch Dion, porte-parole du SPEG, nous a remis un volumineux document qu'a fait parvenir le président de la CSN, M. Marcel Pélipin, à plusieurs syndicats. Le document s'intitule "La famille la plus dispendieuse de notre histoire", et traite des nombreuses difficultés de l'enseignement depuis 1960.

Parlant au congrès des FND à Drummondville en fin de semaine, Mme Guy Durant a insisté sur la réalité présente du sacrement de mariage.

La ligue des Elans de Victoriaville invite la population à participer à un nouveau jeu qui débutera sur les ondes de la radio locale à compter de lundi et qui permettra de gagner \$500. Les fonds recueillis au cours de cette initiative serviront à la fondation prochaine d'un organisme servant à détecter la surdité.

Un groupe de marcheurs-enseignants de Sherbrooke ont fait une halte à Victoriaville, hier après-midi. Le groupe était parti de Warwick vers 14h, et a manifesté devant l'hôtel de ville de Victoriaville à 16h. Les enseignants devaient reprendre leur marche ce matin pour les différentes étapes qui les mèneront à Québec, mercredi prochain.

Le nouvel instructeur des Tigres de Victoriaville, Pierre Roux, est âgé de 30 ans et non de 33 ans. Ce dernier âge nous avait été donné par son frère Jean, pardon, son frère Jacques...

Au sujet des offres patronales

Les enseignants de la région changeront-ils de décision?

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les enseignants des Bois-Francs changeront-ils leur décision concernant l'acceptation des offres patronales? On serait porté à le croire si l'on regarde de près les derniers événements qui se sont déroulés cette semaine au sein de l'Association des enseignants des Bois-Francs. Si on fait le point, rappelons que jeudi dernier, lors d'une réunion tenue à Princeville, l'exécutif du président Yvan Demers décidait de démissionner en bloc, jugeant que le vote des membres, majoritairement en faveur de l'acceptation des offres patronales, équivalait à un vote de non-confiance pour l'exécutif en place.

Cette semaine, à la demande de quelques membres, on décida d'effectuer un sondage parmi tous les enseignants de l'Association pour constater si le vote pris à la salle Windsor, il y a une dizaine de jours, était réel. Tous les membres se virent donc remettre une feuille sur laquelle ils avaient à se prononcer, à savoir s'ils acceptaient les offres ou les rejetaient. 814 personnes se sont ainsi exprimées de façon non-officielle. Il s'agissait de la quasi-totalité des membres de l'Association puisqu'elle compte 900 membres. Sur 814, 600 feuilles ont été annulées, 399 ont déclaré

qu'ils étaient contre les offres patronales et 255 se sont dits en faveur de l'acceptation des offres. Il s'ensuit donc que 49,2 pour cent se sont prononcés contre l'acceptation des offres patronales, 43,5 en faveur tandis que 7,3 pour cent ont annulé leurs feuilles de sondage. Il s'agit donc d'un renversement si l'on considère que lors du vote officiel pris à la salle Windsor, 53 pour cent s'étaient dits en faveur de l'acceptation des offres patronales. Le décompte des feuilles de sondage s'est fait cette semaine en présence de M. Paul Laquerre, chef de l'information et les différents chefs de secteur de l'Association.

Un nouveau vote officiel

Interrogé à savoir si ce sondage pouvait laisser présager la tenue d'un nouveau vote officiel chez les enseignants des Bois-Francs, M. Michel Brouillard a répondu hier que cela n'était pas impossible mais que ce serait aux membres de décider.

Nouveau bureau de direction

Les enseignants ont par ailleurs été convoqués à une réunion jeudi soir, à la salle Victoria de la plage Hamel. Un des buts premiers de cette assemblée était la nomination d'un nouvel exécutif.

L'assemblée a été fort longue et s'est terminée vers 11h15 au début de la nuit.

L'exécutif élu se compose du président M. Michel Brouillard qui était secrétaire exécutif de l'Association. Un amendement a dû être fait à la constitution pour permettre l'élection de M. Brouillard à la présidence du fait que celui-ci était un permanent rémunéré. M. Roger Paquette a été élu premier vice-président, M. Paul Laquerre le vice-président, M. Raymond Dusseault, trésorier, M. Jean Faucher, secrétaire et les personnes suivantes conseillers et conseillères, Mme Colette Croteau, Mlle Yolande Morin, Mme Jeanne d'Arc Bilodeau et M. Jean-Louis Côté.

Les journalistes pourront rencontrer ce nouvel exécutif mardi soir prochain à 20 heures, au bureau de l'Association "Les Enseignants des Bois-Francs".

L'ex-secrétaire

Lors de la réunion de jeudi soir, l'ex-secrétaire le Frère Michel Jacob se, fut proposé comme secrétaire sur le nouveau bureau de direction. Ce dernier accepta. Cependant, un membre se leva et fit remarquer que M. Jacob ne pouvait pas accepter le poste puisqu'il n'avait pas payé sa cotisation à l'Association.

On demanda à l'auditoire si elle acceptait que M. Jacob paie sa cotisation pour ensuite accepter le poste. Un autre vote fut pris. Le frère Jacob exigea 66 et 23 p.c. des votes pour accepter le poste de secrétaire et il n'obtint point ce pourcentage.

Festival des arts à Victoriaville

VICTORIANVILLE (R.L.) — La fin de mai et le début de juin marqueront le Festival des arts à Victoriaville. Durant cette période, le public

amateur d'art et les profanes désirant se sensibiliser à la beauté des différentes disciplines artistiques pourront voir les maux de Limoges, en collaboration avec le collège de Victoriaville.

Deux vols à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des "visites nocturnes" ont été faites à deux endroits au cours d'une même nuit à Plessisville. A la bijouterie Dupont, sur l'avenue St-Louis, de la marchandise évaluée à \$3,700 a été volée. On a forcé les serrures de deux portes situées sur l'un des côtés de l'édifice pour pénétrer à l'intérieur.

La famille de M. Georges Dupont, propriétaire de la bijouterie, a ses appartements à l'étage supérieur de la bâtisse. Mme Dupont a cru entendre un bruit insolite, tard dans la nuit, mais n'y a pas pris garde croyant qu'il s'agissait de circulation sur la rue. Des voisins ont entendu les mêmes bruits à peu près à la même heure mais ont pensé eux aussi que c'était des véhicules qui passaient.

L'autre "visite nocturne" a été faite à une discothèque organisée par un groupe de jeunes. A cet endroit, des dommages assez importants ont été causés à ce qui se trouvait dans le local mais il semble que rien n'ait été dérobé. M. Edouard Lebrun, chef de la Sûreté municipale de Plessisville, a ouvert des enquêtes à la suite de ces deux "coups" perpétrés en pleine nuit.

Activités des Filles d'Isabelle

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les membres du cercle Ste-Victoire No 614 des Filles d'Isabelle ont été invitées à l'assemblée régulière mensuelle, qui aura lieu mardi le 13 mai prochain. A cette occasion on soulignera la fête des mères.

Les Filles d'Isabelle sont d'autre part invitées à participer au pèlerinage annuel des Filles d'Isabelle, qui s'effectuera au Cap-de-la-Madeleine le 18 mai prochain.

Les membres du cercle Ste-Victoire pourront également assister à une soirée récréative mixte avec orchestre, le 24 mai à 20h30, à la salle Centre-Joie.

Journée diocésaine

Une journée diocésaine aura lieu à l'auditorium de l'école des Infirmières à Drummondville, le premier juin 1969. La journée débutera à 13 heures. Il y aura souper sur place. Un défilé de modes aura lieu en soirée.



(Photo LeRo)

Hommage rendu à Me Claude Pinard

UN HOMMAGE PARTICULIER A ETE rendu à Me Claude Pinard, ex-président du club Richelieu de Victoriaville, lors d'un souper mixte qui s'est déroulé à l'hôtel Manoir de Princeville, jeudi soir. Egalement des fleurs furent offertes à Mme

Louise Pinard par l'épouse du président actuel, Mme Jérôme Lachance. Me Pinard tient ici la magnifique plaque-souvenir qui lui a été donnée comme souvenir de son passage à la présidence du Richelieu-Victoriaville.



(Photo LeRo)

Les épouses contribuent aux Oeuvres du club Lions

LE DEFILE DE MODES ORGANISE par les épouses des membres Lions, dans les cadres de la campagne annuelle de charité, a remporté un succès sans précédent. Ainsi, jeudi soir, au souper en hommage aux mères, la présidente du comité féminin, Mme Thérèse Mathieu, a présenté au secrétaire du club Lion, M. Lucien Lesage, un chèque au montant de \$1,-

360, fruit des recettes du défilé de modes. Sur la photo, de gauche à droite, M. Lucien Lesage, Mme Thérèse Mathieu, Mme Jacques Lehaey, secrétaire du comité féminin et M. Ben Mathieu, président des Lions. M. Georges Heaton, futur gouverneur Lions, a effectué une visite officielle au club de Victoriaville.

La vache sauta la clôture et renversa un garçonnet appuyé sur un tuyau métallique

TROIS-RIVIÈRES — Un encanteur de St-Wenceslas, M. Lorenzo St-Arnaud, exhibait du bétail à d'éventuels acheteurs

de huit ans, Claude Doucet. Il était quatre heures de l'après-midi et le jeune Claude venait de sortir de l'école. Une à une les bêtes étaient sorties de l'étable et acheminées vers l'enclos temporaire. Là, l'encanteur St-Arnaud les dirigeait avec une canne, elles n'étaient pas attachées.

Une vache que le préposé mettait en vente, commença à démontrer des signes de nervosité. Puis soudainement, la bête se retourna pour sauter la clôture et se retrouva dans le champ voisin. En avançant l'enclos, la vache avait violemment repoussé une barre métallique vers l'extérieur. Le bambin malheureusement s'y trouvait appuyé.

Dans l'accident, Claude Doucet a subi une fracture du crâne et des lésions au visage et à la tête. Après une intervention chirurgicale, l'enfant demeure avec une invalidité partielle permanente de 4 pour cent.

L'honorable Marcel Crête qui présidait cette cause, a déterminé que Lorenzo St-Arnaud, l'encanteur devait être tenu responsable de l'accident en tant que propriétaire et gardien de l'animal.

A la mère de la victime, qui a dû payer l'intervention chirurgicale, le juge a accordé ledit montant soit \$200.00. Quant au bambin, pour les douleurs endurées, les cicatrices qu'il porte encore et sa regrettable invalidité, le magistrat a décrété le paiement de \$2,900 de la part de l'encanteur.



(Photo Roland Lemire)

Président de la Chambre de Commerce

LES MEMBRES DU NOUVEAU bureau de direction de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières ont été officiellement assermentés hier après-midi à l'hôtel de ville, par le maire René Matteau. On voit sur cette photo, M. Marc Germain, président de l'organisme, prêtant le serment d'office.

Dans le secteur Saint-Jean-Baptiste

Travaux municipaux réclamés

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Les résidents du secteur St-Jean-Baptiste de la Salle ont soumis au conseil de ville une liste de travaux d'amélioration devant être exécutés pour finaliser l'aménagement paysagiste de ce territoire urbanisé.

Dans le but de procurer une plus grande sécurité aux enfants dans la côte Des Cyprès, il serait urgent selon eux de construire un trottoir du côté ouest, ce qui permettrait aux enfants de se rendre à l'école sans être dans l'obligation d'emprunter la chaussée. Un escalier donnant accès à la Place Fleur de Mai est aussi réclamé.

La requête des propriétaires du secteur insiste de plus sur le gazonnement du talus sablon-

neux de la côte Des Cyprès, qui présente incidemment un aspect désagréable en raison de la présence de déchets jonchant le sol.

On fait remarquer de plus que des chaînes de rues en asphalte ont été arrachées par des charrettes au cours de l'hiver et qu'il serait préférable de les refaire en béton pour assurer leur durabilité. Il y a également l'asphaltage des entrées notamment sur le boulevard Duplessis et la réparation du terrain du parc-école.

Le gérant Roger Lord a pris en note ces demandes et il a avisé les conseillers qu'il leur soumettra le coût de ces travaux dans le cadre de l'étude du budget.

A l'édifice de la Caisse populaire

Le cambriolage des bureaux ne serait pas l'oeuvre d'un seul voleur, dit la police

TROIS-RIVIÈRES (J.R.) — Il est à peu près impossible que les cambriolages des bureaux situés dans l'édifice de la caisse populaire de Trois-Rivières aient été commis par un seul homme.

C'est ce qu'affirmait hier le sergent-détective Fernand Gendron, de la Sûreté municipale, qui fait enquête dans cette affaire.

Le limier appuie son affirmation sur le fait que le coffre-fort du bureau de M. Arthur Spénard était trop lourd et trop solide pour avoir été éventré par un seul homme, après avoir été déplacé. Le coffre-fort pesait plus de 500 livres.

"N'eût été de ce coffre-fort, j'aurais été porté à croire que les cambriolages de ces bureaux furent commis par un seul homme, mais il est impossible que ce coffre ait été éventré par un seul individu", a-t-il dit.

Les bureaux de cinq compagnies d'assurances ont été cambriolés, des effractions ont été commises dans deux bureaux et des tentatives d'effractions de deux autres bureaux de cet édifice.

Selon lui, il se peut, cependant, que la tentative de cambriolage dans les bureaux de la manufacture Regent Shirt Limited, rue St-Georges, dans la nuit de lundi à mardi ait été commise par les mêmes cambrioleurs qui ont visité les bureaux de l'édifice de la caisse populaire, rue Royale, dans la nuit de mardi à mercredi.

Les malfaiteurs ont pénétré par effraction dans les bureaux de la manufacture Regent Shirt Limited, et ils ont tenté sans succès d'éventrer un lourd coffre-fort pesant 3,600 livres.

Mais, M. Gendron, ne croit pas que ceux qui ont commis les effractions et cambriolages dans l'édifice de la caisse populaire et à la Regent Shirt Limited soient les mêmes qui ont tenté d'éventrer le coffre-fort des bureaux du greffe de la paix au palais de justice dans la nuit de lundi à mardi.

"Je crois qu'il s'agit d'une

toute autre organisation qui est allée au palais de justice", a-t-il dit.

Les cambrioleurs sont particulièrement actifs à Trois-Rivières, ces temps-ci. Le sergent-détective Fernand Gendron a dit, hier, qu'il poursuit son enquête même si elle s'avère difficile dans le cas des bureaux de l'édifice de la caisse populaire de Trois-Rivières.

Les voleurs n'ont pas laissé d'indices, mais le limier garde bon espoir de découvrir leur piste d'ici peu.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
CAPRI Enr.
SALLE À MANGER
CUISINE CANADIENNE
BAR, LICENCE COMPLÈTE
Ouvert: 24 heures par jour.
7371, Notre-Dame Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 376-7494
Propriétaire: Lionel Brûlé

Pour seulement 2c vous pouvez détruire les pissenlits sur une surface de 100 pieds carrés de gazon
(et bien d'autres mauvaises herbes)
HERBATE 2,4-D
chipman
Soyez vous-même un expert en jardinage — visitez
2 STATIONNEMENTS A PROXIMITÉ DU MAGASIN
J. A. St. Pierre
Quincailerie LTEE
Tél.: 374-3541
926, St-Maurice Trois-Rivières

Heureuse Fête des Mères
Palais du Dragon
452, DES FORGES — TROIS-RIVIÈRES
offre gratuitement le champagne à toutes les mamans, le 11 Mai
Jour de la Fête des Mères
NOTRE SPÉCIALITÉ: METS CHINOIS
Pour réservation ou livraison gratuite. Signaler: 375-6225, si occupé: 375-0856

CENTRE
PHARMACIENS
TOUJOURS EN SERVICE
PRESCRIPTION
TEST DE GROSSESSE
378-2833
436, Laviolette Trois-Rivières
Ouvert de 8 h. a.m. à 11 h. p.m.
Dimanche: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

PHARMACEUTIQUE

JOHN DEERE
ROTO BOOM
Modèle 345 avec contrôles à barre.
Le Roto-Boom "John Deere est conçu pour plusieurs usages. M. Paul Thériault de la Maison Victor St-Arnaud de St-Narcisse vient de se porter acquéreur de cette unité pour la manutention de matériaux de construction.

m. c. equipment inc.
1215, rue Thibault Cap-de-la-Madeleine 378-2845

EQUIPEMENT POUR:
Hôtels, motels, restaurants, lounges, épiceries, institutions.
Spécialité: "STAINLESS STEEL"
R. ST-ARNAUD, gérant.
G.S. HOTEL
EQUIPEMENT
505, Des Forges Trois-Rivières
Tél.: 378-5456
Le plus important vendeur d'équipements usagés garantis.

Vingt-deux permis de construction

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Les activités dans le domaine de la construction à Trois-Rivières ont connu une régression au cours du mois d'avril, mais l'on prévoit qu'elles s'amélioreront par suite de la venue des beaux jours.

Durant le mois écoulé, 61 permis d'une valeur de \$618,000 ont été consentis par le service que dirige M. Jean-Paul Poisson tandis que les 78 permis accordés en avril 1968 avaient une valeur de \$356,000.

Neuf nouvelles propriétés ont été érigées dans la cité trifluvienne au cours du dernier mois et elles ont procuré 61 logements additionnels, mais seize logis sont disparus par suite de la démolition de cinq propriétés.

Circulation lourde

Ouverture des routes

QUEBEC, Les camionneurs et propriétaires d'autobus voudront bien prendre note que les restrictions imposées durant la période du dégel, sur les routes du Québec, ont été levées en partie le 4 mai 1969, dans les circonscriptions suivantes:

Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bourget, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Frontenac, Gatineau, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Napierville, Nicolet, Papineau, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Rouyn-Noranda, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Témiscamingue, Terrebonne, Trois-Rivières, Val-d'Audouville, Verchères, Wolfe et Yamaska.

Les pesanteurs d'été seront cependant rigoureusement contrôlées aux différentes balances installées à cette fin; le ministre se réserve le droit de rétablir ces restrictions sur toute route

CLINIQUE BÉDARD
CURE de DÉSINTOXICATION et RÉHABILITATION de L'ALCOOLIQUE
Pour informations Dr Alexandre Bédard 1165, Claire Fontaine Québec Tél.: 525-7164

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

L'HYPNOSE
A VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER
Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarette, anxiété, complexes, mémorisation, etc...
Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
Bureau: 375-1037 - 378-8056

DIMANCHE
Fête des Mères
Invitez votre épouse ou votre mère au Blue Bird...



BUFFET CHAUD ET FROID
\$3.00
Enfants: \$1.50
12 ans et moins
Service jusqu'à 9 h. p.m.
Blue Bird
331, DES FORGES T.R.

A LA MAISON DU DÉCOR ENR.
Peinture — Tapis — Prêlarts — Tuiles
1554, LAVIOLETTE TROIS-RIVIÈRES 374-2355
Nous apercevons sur la photo, M. Gilles Loranger, gérant, ramettant gratuitement à un client une mini-peinture Art Moderne fabriquée par l'artiste Robot "Glidden".
Dernier jour pour vous procurer la vôtre.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
REPAS AU POULET
1/4 BAR-B-Q 99c
Format familial \$3.40 Fish and Chips \$1.30
Demi-Poulet \$1.75 Pétoncles \$1.60
Poitrine \$1.40 Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30 Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30 Demi en 2 cuisses \$1.60

Dès que vous le pourrez... faites l'essai de notre nouveau service. Repas intimes, buffet spécial, banquets pour tout genre de réceptions... à la manière personnelle de "Ti-Coq-Bar-B-Q".
Futurs mariés: consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q".
Les spécialistes dans l'art de bien servir.

Ti-Coq Bar-B-Q
1024 Champflour Trois-Rivières Tel 378-5404
79, Ste Madeleine Cap de la Madeleine Tel 376-4474

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES
SESSION D'ÉTÉ 1969

- * Adultes débutant ou poursuivant des études Collégiales.
- * Enseignants de la région de Trois-Rivières, le programme Collégial de passage au Brevet "A" dans le cadre des études à temps partiel vous est offert du 30 juin au 8 août 1969.
- * Etudiants réguliers qui désirent accélérer leurs études.
- * date limite d'admission: 20 juin 1969.
- * Recyclage des étudiants du Secondaire "V" en français, chimie, physique et mathématiques.
- * Renseignements et prospectus:
- * Durée de la session: 30 juin au 8 août 1969
- * Cours d'été, CEGEP de Trois-Rivières, 3500, De Courval, Trois-Rivières Tél.: 378-9171, poste 279.
- * Date limite d'admission: 20 juin 1969.
- * Renseignements et prospectus: Cours d'été CEGEP de Trois-Rivières, 3500, De Courval, Trois-Rivières Tél.: 378-9171, poste 279

N.B. Tous les cours de niveau collégial peuvent être dispensés sur demande.

Généraliste rugueux et averses. Temps frais. Vents du sud de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières 45 et 55. À La Tuque, 35 et 50. Agrandir pour dimanche: ciel variable et temps frais persistant. Bulletin plus complet en page 39

Le meilleur tout 374-6221 Le meilleur service

JOLIETTE



LE MINISTRE DE L'ECONOMIE de l'Allemagne de l'Ouest, M. Karl Schiller, à droite et le président de la Bundesbank de l'Allemagne de l'Ouest, M. Karl Blessing, quittent la chancellerie à Bonn, où s'est tenue, hier une réunion, pour envisager les mesures à prendre devant

l'ampleur croissante de la spéculation internationale misant sur la réévaluation du deutsche mark. On sait que les autorités fédérales ont décidé de ne pas réévaluer le mark.

(Téléphoto PA)

Les réductions des dépenses entreront en vigueur l'an prochain

• Trudeau apporte des précisions

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a confirmé vendredi que les réductions qu'il a annoncées jeudi dans les dépenses gouvernementales s'appliqueront à l'année financière 1970-1971 et aux années suivantes.

L'année financière 1970-1971 débute le 1er avril 1970. Répondant aux questions de M. Marcel Lambert (PC - Edmonton Ouest) qui voulait obtenir des précisions sur la déclaration faite par le premier ministre jeudi, M. Trudeau a dit que ces coupures seront surtout faites dans les programmes à frais partagés avec les provinces.

Un outil important

Le premier ministre a également prédis que certains programmes devraient être abandonnés, mais il n'a pas précisé lesquels.

M. Lambert a repris que les mesures envisagées, ne devant s'appliquer que dans un an, n'auront pas d'effets sur la situation actuelle.

M. Trudeau a répondu qu'au contraire elles constitueront un outil important dans la lutte que le gouvernement mène contre l'inflation.

Le premier ministre a expli-

qué que les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus et qu'il appartient au gouvernement de faire en sorte que les dépenses ne soient pas toujours plus élevées que les revenus.

M. Lambert a également demandé au premier ministre ce qu'il signifiait exactement jeudi quand il a dit que ces réductions toucheraient certains intérêts acquis.

Des coupures

M. Trudeau a répondu, sourire aux lèvres, que l'un de ces intérêts représentait les partis de l'opposition qui réclament sans cesse des dépenses gouvernementales accrues dans tous les domaines.

M. Alf Gleave (NPD - Saskatoon-Biggar) a demandé l'assurance au premier ministre que les réductions envisagées ne toucheraient pas les agriculteurs.

"J'ai déjà dit, a répliqué M. Trudeau, qu'il y aura des coupures dans divers programmes. Je les annoncerai en temps et lieu. Mais, c'est là un exemple de l'opposition qui ne veut consentir à aucune réduction des dépenses gouvernementales. Si nous ne réduisons pas nos dépenses dans le domaine agricole, ni dans celui de la sécurité sociale, ni dans aucun secteur,

il nous sera très difficile de combattre l'inflation".

M. Donald MacInnis (PC) - Cap Breton Est - Richmond) a de son côté, avec une pointe de sarcasme, demandé au premier

ministre si, dans ces mesures draconiennes, il envisageait de réduire son personnel qui, selon lui, a été augmenté de façon importante ces derniers temps.

Il n'a pas obtenu de réponse.

En dépit des menaces de violence

On se prépare à accueillir le premier ministre Trudeau

SHERBROOKE — Les préparatifs se poursuivent en vue d'accueillir le premier ministre Trudeau à titre d'invité d'honneur aux fêtes du 24 juin organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke dans la capitale des Cantons de l'Est en dépit des menaces de violence, a déclaré hier un porte-parole de cette société diocésaine.

M. Marcel Bureau, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, a déclaré que ce groupement nationaliste n'était pas "inquiété" à propos du refus de l'Université de Sherbrooke de louer ses locaux pour le Jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Il a ajouté que les autorités de l'université avaient été prises de "panique" lorsqu'ils furent informés que des étudiants indépendantistes se préparaient à manifester contre la présence du premier ministre et que le "sang coulerait à torrent".

"Mais nous ne sommes pas inquiets. Nous avons fait d'autres projets pour la tenue de notre banquet, d'un concert et d'un feu d'artifices à la caserne de la rue Belvédère".

M. Bureau a déclaré qu'il cro-

yait que la présence de M. Trudeau n'était qu'un prétexte des séparatistes pour proférer des menaces de violence.

"Le noyau de la question est que notre association de 24 000 membres à Sherbrooke s'est dissociée de la Fédération "des amis de Saint-Jean-Baptiste" du Québec parce que la Fédération "est en train de se transformer en organisme politique".

"En juin, elle changera même son nom en celui de Fédération des Mouvements nationalistes du Québec et elle groupera toutes sortes d'organisations séparatistes".

"Le mouvement n'a pas originellement été conçu comme une organisation politique et nous avons décidé d'en sortir".

"Actuellement, les séparatistes et les étudiants ont déclenché une guerre contre nous et ils utilisent cette invitation adressée au premier ministre comme un prétexte pour nous attaquer".

M. Trudeau se trouvait dans l'estrade d'honneur lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal l'an dernier lorsque la violence a éclaté. Il fut alors manqué de peu par une bouteille lancée par un manifestant.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Une importante délégation du gouvernement tchécoslovaque se rendra à Moscou

PRAGUE (AFP) — Une importante délégation du parti et du gouvernement tchécoslovaque se rendra dans un proche avenir à Moscou pour poursuivre les pourparlers entamés en marge de la récente conférence du Comecon, apprend-on de bonne source.

La délégation comprendrait, notamment, le président Ludvik Svoboda, M. Gustav Husak, premier secrétaire du PC tchécoslovaque, et M. Oldřich Černík, président du Conseil fédéral. La date de ce voyage n'est pas encore fixée.

Sept voyageurs tués et une centaine de blessés dans le déraillement d'un train

MORPETH, Angleterre (Reuter) — L'express Londres-Aberdeen a déraillé hier, tuant sept voyageurs et infligeant des blessures à une centaine d'autres.

Les secouristes ont travaillé toute la nuit à libérer les personnes emprisonnées sous les tôles tordues des wagons endommagés.

L'accident est survenu près de la gare de Morpeth dans le comté de Northumberland.

Aux dernières nouvelles, on ignorait encore hier, la cause du déraillement.

42 adolescents sont morts après avoir respiré les émanations de vaporisants

WASHINGTON (PA) — Au moins 42 adolescents qui ont tenté de trouver une sensation nouvelle au moyen de vaporisants sont morts après avoir respiré les émanations de produits tels que rince-bouche, liquide à nettoyage, et autres du même genre, déclare la direction des Aliments et Drogues.

Les victimes étaient pour la plupart des adolescents, mais l'un deux n'avait pas 11 ans, a déclaré un porte-parole de la FDA.

"Ces enfants, apparemment, ont vaporisé ces produits dans des sacs de plastique et les ont reniflés", a expliqué Joshua Zaitman, le commissaire adjoint au FDA, préposé à l'éducation et à l'information.

Une enquête révèle que 46,5 pour cent des Italiens sont opposés au divorce

ROME (AFP) — Quelque 46,5 pour cent des Italiens sont opposés au divorce, tandis que 20,7 pour cent se déclarent favorables à une telle institution, révèle une enquête effectuée par l'Institut Doxa sur un échantillon de 2,000 personnes.

Les femmes sont les plus hostiles au divorce 54,8 pour cent contre 37,5 pour cent, et cette hostilité augmente avec l'âge. Le plus grand nombre de défenseurs du divorce en Italie se trouve dans les classes les plus aisées 31,5 pour cent. Le plus grand nombre d'ennemis du divorce se trouve chez les agriculteurs 73 pour cent.

Le gouvernement de Bonn ne réévaluera pas le deutschmark

• La deuxième fois en moins de six mois

BONN (AFP) — Le cabinet fédéral a décidé de ne pas procéder à une réévaluation unilatérale du deutschmark.

Ce refus opposé par le gouvernement de Bonn à une réévaluation du mark, pour la deuxième fois en six mois, reporte à plus tard la solution de la crise monétaire actuelle.

Il ouvre en quelque sorte une épreuve de force, avec ses implications diplomatiques, entre le pays dont la monnaie est maintenant la plus forte, et les pays à monnaies faibles, comme le franc français et la livre sterling, fermement appuyée par le dollar américain. Car la persistance d'un grave déséquilibre entre les monnaies des grands pays occidentaux rend de plus en plus nécessaire un réajustement concerté des parités, des que les circonstances politiques le permettront, et en tout cas après les élections présidentielles françaises et la mise en place d'un nouveau gouvernement à Paris.

Mais dans l'immédiat, il s'agit de faire refluer la marée de la spéculation qui avait atteint son paroxysme au cours de ce vendredi noir. On a évalué en effet à un milliard et demi de dollars, vendredi, après un milliard la veille, la masse de devises de toutes sortes qui a déferlé sur le marché de Francfort pour s'y convertir en marks. Au plus fort de la tempête de novembre dernier, la ruée n'avait guère dépassé 500 millions par jour. Et sur les divers marchés internationaux, on a dû arrêter les transactions, faute de marks pour les alimenter.

Deuxième crise

L'origine de cette nouvelle crise, qui ébranle pour la quatrième fois le système monétaire mondial depuis la dernière dévaluation de la livre sterling, en novembre 1967, est déjà perdue de vue: c'étaient les inquiétudes

suscitées, à l'approche du référendum du 27 avril en France, par l'évolution de la situation politique et sociale dans ce pays. Or, le désordre que certains redoutaient ne s'est pas produit. Mais la spéculation au détriment de la monnaie française, puis surtout de la livre sterling, a été considérablement aggravée par les déclarations publiques et contradictoires sur une éventuelle réévaluation du mark, faites par les autorités responsables de Bonn.

Celles-ci ont donc joué les apprentis sorciers, apparemment pour des raisons électorales.

Ces circonstances n'arrangent pas les choses: le gouvernement français a annoncé vendredi qu'il avait fait des démarches auprès du gouvernement de Bonn pour s'étonner de ces déclarations, et les autorités britanniques, dont la monnaie a été la principale victime de la spéculation, approuvent entièrement les démarches françaises. On se retrouve ainsi, sur le plan diplomatique, dans la même situation qu'en novembre 1968.

Sur le plan technique, le refus de la réévaluation du mark imposé aux autres pays, indépendamment des mesures prises à Bonn pour juguler les effets de la spéculation, un renforcement des dispositions déjà mises en oeuvre un peu partout pour réduire l'inflation; restrictions de crédit, économies budgétaires, tours de vis fiscaux, contrôle des mouvements de capitaux et des changes.

D'autre part, un resserrement de la solidarité entre les banques centrales est rendu plus nécessaire que jamais. Aussi la réunion des gouverneurs des principaux instituts d'émission, à la fin de cette semaine à Bâle, ne sera pas une simple réunion de routine.

C'est en fait une excoercition du système monétaire international, dont le fonctionnement s'enraye progressivement, avec des ratés de plus en plus fréquents.

Ainsi, au-delà même de la question des parités de certai-

nes monnaies, c'est tout le problème monétaire mondial qui est une fois de plus posé par la crise actuelle, avec une acuité accrue.

Le premier ministre a expli-

qué que les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus et qu'il appartient au gouvernement de faire en sorte que les dépenses ne soient pas toujours plus élevées que les revenus.

M. Lambert a également demandé au premier ministre ce qu'il signifiait exactement jeudi quand il a dit que ces réductions toucheraient certains intérêts acquis.

M. Trudeau a répondu, sourire aux lèvres, que l'un de ces intérêts représentait les partis de l'opposition qui réclament sans cesse des dépenses gouvernementales accrues dans tous les domaines.

M. Alf Gleave (NPD - Saskatoon-Biggar) a demandé l'assurance au premier ministre que les réductions envisagées ne toucheraient pas les agriculteurs.

"J'ai déjà dit, a répliqué M. Trudeau, qu'il y aura des coupures dans divers programmes. Je les annoncerai en temps et lieu. Mais, c'est là un exemple de l'opposition qui ne veut consentir à aucune réduction des dépenses gouvernementales. Si nous ne réduisons pas nos dépenses dans le domaine agricole, ni dans celui de la sécurité sociale, ni dans aucun secteur,

il nous sera très difficile de combattre l'inflation".

M. Donald MacInnis (PC) - Cap Breton Est - Richmond) a de son côté, avec une pointe de sarcasme, demandé au premier

ministre si, dans ces mesures draconiennes, il envisageait de réduire son personnel qui, selon lui, a été augmenté de façon importante ces derniers temps.

Il n'a pas obtenu de réponse.

Au cours d'une assemblée houleuse...

Le Syndicat de la construction refuse son appui aux plombiers

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — La coï-

ncidence de quelque 300 membres du Syndicat de la construction de la Mauricie affilié à la CSN a fait penser à un roulement de tonnerre, hier soir, lorsqu'ils ont manifesté leur refus de voter en faveur d'un appui moral aux membres du Syndicat de la plomberie qui ont décidé de faire la grève, jeudi soir.

Les membres du Syndicat de la construction de la Mauricie avaient été convoqués à une assemblée générale à l'édifice de la CSN, rue St-Georges. Ils n'ont pas manqué de répondre à l'invitation puisqu'ils ont rempli à craquer la grande salle et qu'une centaine d'entre eux empaissait aussi le hall d'entrée.

La coïcidence des membres du Syndicat de la construction de la Mauricie a éclaté lorsque les représentants de la CSN ont laissé entendre qu'ils allaient leur demander de voter en vue d'accorder un appui moral aux membres du Syndicat de la plomberie.

M. Armand Frenette, de Québec conseiller technique de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois, a été obligé de s'interrompre au moment où il expliquait qu'on était rendus les négociations pour le prochain contrat de travail du Syndicat de la construction de la Mauricie.

M. Jos. Caron, conseiller syndical de la région pour la CSN a été interrompu,

lui aussi, ainsi que M. Artye Desjais, organisateur de la CSN pour la construction dans la région.

Ils ont tenté sans succès à maintes reprises de rétablir l'ordre. Les syndicats refusaient de les entendre.

Commencée vers 8h 20 p.m., l'assemblée est devenue houleuse moins d'une demi-heure plus tard. Chaque fois qu'un des représentants de la CSN prenait la parole et commençait à leur expliquer quelque chose, il était interrompu par les syndicats qui manifestaient leur mécontentement.

Les membres du Syndicat de la construction de la Mauricie alléguaient que les plombiers n'ont pas voulu les appuyer, en 1967, lorsqu'eux-mêmes ont été obligés de faire la grève afin d'obtenir les conditions qu'ils désiraient dans leur contrat de travail.

"Ils n'ont pas voulu nous appuyer, en 1967, nous autres non plus on les appuie pas", ont lancé plusieurs d'entre eux à tour de rôle.

Les membres du Syndicat de la construction ont demandé eux-mêmes de clore l'assemblée, en répétant qu'ils n'accorderaient un appui d'aucune sorte aux plombiers et en rappelant que ces derniers ne les avaient pas appuyés, en 1967.

"Non, on ne les appuie pas", ont-ils crié en chœur.

Le débat sur les amendements du bill omnibus est terminé

• Il aura duré une quinzaine de jours

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Les Communes ont mis fin hier au débat sur les amendements suggérés aux articles du bill omnibus portant sur l'avortement.

En effet, la Chambre a disposé, par des votes presque identiques, des trois derniers amendements du Ralliement créditiste qui s'est opposé énergiquement à l'adoption du projet de loi, au stade du rapport devant les Communes depuis une quinzaine de jours.

Des lundi, les Communes entreprendront le débat de troisième et dernière lecture qui devra porter, comme l'exige le règlement, sur l'ensemble du projet de loi et non pas sur l'avortement seulement.

Ce projet de loi qui avait fait l'objet d'un débat de plusieurs jours lors de sa deuxième lecture, porte entre autres sur l'homosexualité, les loteries et le port d'armes à feu.

Amendement rejeté

Le débat sur l'avortement qui a pris fin hier se poursuivait depuis deux semaines et aucun des 41 amendements suggérés tant par les créditistes, les conservateurs et même les libéraux n'a été accepté.

Ce sont surtout les membres du Ralliement créditiste qui ont présenté une opposition aux articles du bill portant sur l'avortement.

En vertu de ces articles, l'avortement sera permis lorsqu'un comité de trois médecins qualifiés d'un hôpital reconnu jugera que la vie ou la santé de la mère est en danger en raison de sa grossesse.

Les créditistes ainsi que plusieurs conservateurs estiment que cela équivalait à permettre l'avortement sur demande.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 29
- Bourses 24
- Classées 25-26-27-28-29
- Convocations 25
- Radio-T.V. Cinéma 9-10-11
- Sports 17-18-19-20-21
- Voyages 22-23

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Le speaker d'une station de télévision: "Dans quelques instants les dernières informations, suivies d'une "minute de vérité".

Crémier
CRÉMIERIE - TROIS-RIVIERES
1111 1111 1111
Le service qui ne fait pas attendre.

Le parti libéral est plongé en pleine méditation sur ce que doit être l'avenir du Québec dans la société de demain. Il fait un tour d'horizon complet sur les problèmes du Québec en tentant d'ébaucher des solutions.

Le chef du parti a pris une part active aux délibérations qui ont touché surtout les questions de planification économique et des structures politiques du Québec.

M. Lesage s'est dit parfaitement d'accord avec Mme Livia Thur, professeur à l'Université de Montréal, qui a réclamé de la part du gouvernement québécois, quel qu'il soit, de l'action au lieu de s'attarder sur les questions de structures.

Action urgente

Mme Thur a dit qu'il serait beaucoup plus rentable pour l'avancement de la collectivité québécoise de découvrir et encourager la compétence de ses membres que de se perdre en discussions sur les moyens à

Conférencier au club Richelieu

Le vice-président international de la Great Lake Carbon visite la région

BERTHIERVILLE (P.A.C.) international de la Great Lake Carbon, était de passage à Ber-

thierville. Il a d'ailleurs donné une conférence devant les membres d'un club social de la ville mardi soir dernier. M. Margnat a fait l'historique de la compagnie Great Lake et il a par la suite parlé de l'organisation en général de la compagnie. M. Margnat est venu de Lyon en France pour visiter l'usine de Berthierville. Il avait été invité par le club Richelieu de Berthierville. Sa causerie, des plus intéressantes a été très appréciée par tous les membres de l'organisation locale. M. Margnat était l'invité du club tout en étant l'invité du gérant de la Great Lake de Berthierville, M. Henri Head.

La campagne de recrutement de la Chambre est un succès avec près de 80 membres

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — Le président du comité de recrutement de la Chambre de Commerce de Berthierville, M. Richard Gauthier, nous a révélé que 77 nouveaux membres prenaient maintenant place au sein de la Chambre locale. Le président de l'organisme, M. Roger Morissette, s'est dit enchanté de voir le succès qu'a remporté M. Gauthier dans le recrutement.

M. Morissette nous a dit qu'il était très heureux de voir que la Chambre de Commerce de Berthierville est vraiment une association de citoyens éclairés, qui doivent mettre volontairement en commun leur expérience et certains de leurs fonds en vue de promouvoir et défendre leurs intérêts collectifs et individuels, à conditions de les subordonner à ceux de la communauté. Le président de la Chambre de Commerce a dit que c'était 77 nouveaux membres qui travailleront au bien-être économique, civique et social de la localité et au développement de ses ressources.

On sait que depuis la dernière assemblée plénière, la Chambre de Commerce de Berthierville fait partie de la Chambre de

commerce régionale Lanaudière. Aussi, elle fait partie de la

Chambre de Commerce de la province de Québec, qui compte au-delà de 230 Chambres de Commerce, groupant plus de 30.000 membres, représentant toutes les sphères de l'activité économique.

La Chambre de Commerce de la province de Québec a pour objet de coordonner le travail de ses Chambres membres, d'assurer l'unité d'intérêt commun, d'accroître leur utilité et leur efficacité de même que de promouvoir et défendre le bien-être économique, civique et social de la province de Québec.



M. Roger Morissette

Au conseil de Saint-Antoine

LOUISEVILLE (M.B.) — Le gérant de la ville prenait place parmi les spectateurs à la dernière réunion du conseil de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

À la fin de la séance publique, les membres du conseil, le secrétaire-trésorier, M. Léo-Paul Picotte furent reçus dans le cabinet du maire Paul-Emile Caron. Comme il est dit plus haut, le gérant de la ville, M. Ghislain Lessard se trouvait parmi les invités.

Plusieurs sujets furent abordés au cours de ce colloque, entre autres, le coût d'entretien du nouveau comité inter-municipal des loisirs, l'urbanisme, la location du ballon-batai à la paroisse, le camion sanitaire de la ville, sa location et les conditions, le service d'eau dans les limites de la ville, etc.

Malheureusement, la presse n'était pas invitée à ce colloque.

En fait, il s'agit là de réunions préliminaires à la grande réunion finale où des décisions importantes seront prises par les deux conseils municipaux.

Quoi qu'il en soit, l'année 1969 sera celle des grandes décisions dans certaines sphères qui touchent les deux administrations municipales.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
CAPRI Enr.
SALLE À MANGER
CUISINE CANADIENNE
BAR, LICENCE COMPLÈTE
Ouvert: 24 heures par jour.

7371, Notre-Dame Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 376-7494
Propriétaires: Lionel Brûlé.

Heureuse Fête des Mères
Palais du Dragon
452, DES FORGES — TROIS-RIVIÈRES

offre gratuitement le champagne à toutes les mamans, le 11 Mai
Jour de la Fête des Mères

NOTRE SPÉCIALITÉ: METS CHINOIS

Pour réservation en livraison gratuite: Signalez: 375-6225, si occupé: 375-0856

•• CENTRE ••
PHARMACIENS
TOUJOURS EN SERVICE
PRESCRIPTION
TEST DE GROSSESSE
378-2833
436, Lavolette Trois-Rivières
Ouvert de 8 h. a.m. à 11 h. p.m.
Dimanche: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

PHARMACEUTIQUE

JOHN DEERE
ROTO BOOM
Modèle 345 avec contrôles à barre.

Le Roto-Boom "John Deere" est conçu pour plusieurs usages. M. Paul Thérault de la Maison Victor St-Arnaud de St-Narcisse vient de se porter acquéreur de cette unité pour la manutention de matériaux de construction.

m. c. equipment inc.
1215, rue Thibault Cap-de-la-Madeleine 378-2845

EQUIPEMENT POUR:
Hôtels, motels, restaurants, lounges, épiceries, institutions.

Spécialité: "STAINLESS STEEL"

R. ST-ARNAUD, gérant.

G.S. HOTEL
EQUIPEMENT
505, Des Forges Trois-Rivières
Tél.: 378-5456
Le plus important vendeur d'équipements usagés garantis.



(Photo Claude Rondeau)

LORS DE LEUR DERNIER souper hebdomadaire, les membres du club Richelieu de Berthierville ont reçu comme invité, M. Margnat, de Lyon en France, vice-président international de la Great Lake Carbon. M. Margnat a porté la parole

lors de ce souper pour donner l'historique de la Great Lake. Sur la photo, dans l'ordre habituel M. Margnat, M. Maurice Daviault, président du club Richelieu et M. Henri Head, gérant de la Great Lake de Berthierville.

A Ville St-Gabriel

Exposition de travaux réalisés par les élèves de l'école Reine-Marie

VILLE SAINT-GABRIEL (P.A.C.) — Les élèves de l'école

Reine-Marie numéro 2 de ville St-Gabriel ont tenu une exposition de leurs réalisations artistiques de l'année, au cours de cette semaine. L'exposition, sous la direction d'un professeur de cette institution, Mlle Doris Mondor, s'est tenue précisément de mardi à vendredi midi.

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues constater l'excellent travail des élèves du cours primaire de cette école de ville Saint-Gabriel. On y voyait toutes sortes de travaux: des

montages de papier et de carton, représentant par exemple un train, des sculptures, des dessins superbes d'ailleurs et de la peinture.

Ce sont presque la plupart des élèves qui ont exposé leurs réalisations de l'année. Plusieurs auraient même pu remporter des premiers prix, selon l'opinion des personnes qui se sont déplacées pour aller constater le travail qui se fait dans les écoles au niveau de la culture.

CLINIQUE BÉDARD
CURE de DÉSINTOXICATION et RÉHABILITATION de L'ALCOOLIQUE
Pour informations: Dr Alexandre Bédard
1165, Claire Fontaine Québec
Tél.: 525-7164

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

L'HYPNOSE
À VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER
Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...
Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
Bureau: 375-1037 - 378-8056

Réouverture d'une fabrique de savon à St-Barthélemy

ST-BARTHELEMY (M.B.) — Une fabrique de savon, la Men-chem, établie au village de notre municipalité, avait fermé ses portes en 1968.

Cette fabrique employait un personnel plutôt réduit, mais le nombre des employés aurait pu augmenter si la compagnie n'avait pas fermé ses portes.

Fort heureusement, il est question que cette fabrique rouvre ses portes dans notre localité. Celle-ci s'établirait dans son ancien local qui demeure toujours inoccupé, rue Commerciale.

DIMANCHE
Fête des Mères
Invitez votre épouse ou votre mère au Blue Bird...



BUFFET CHAUD ET FROID
\$300
Enfants: \$1.50
12 ans et moins
Service jusqu'à 9 h. p.m.

Blue Bird
331, DES FORGES T.R.

A LA MAISON DU DÉCOR ENR.
Peinture — Tapis — Prêlarts — Tuiles

1554, LAVIOLETTE TROIS-RIVIÈRES
374-2355

Nous apercevons sur la photo, M. Gilles Loranger, gérant, remettant gratuitement à un client une mini-peinture Art Moderne fabriquée par l'artiste Robot "Glidden".

Dernier jour pour vous procurer la vôtre.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
REPAS AU POULET
1/4 BARBQ 99¢

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Format familial \$3.40 | Fish and Chips \$1.30 |
| Demi-Poulet \$1.75 | Pétoncles \$1.60 |
| Poitrine \$1.40 | Club Sandwich \$1.30 |
| Cuisse \$1.30 | Spaghetti \$1.30 |
| Hot Chicken \$1.30 | Demi en 2 cuisses \$1.60 |

Dès que vous le pourrez... faites l'essai de notre nouveau service. Repas intimes, buffet spécial, banquets pour tout genre de réceptions... à la manière personnelle de "Ti-Coq-Bar-B-Q".
Futurs mariés: consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". Les spécialistes dans l'art de bien servir.

1024 Champflour Trois-Rivières
79 Ste Madeleine Cap de la Madeleine
Tel: 378 5404 Tel: 376 4474

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES
SESSION D'ÉTÉ 1969

- ★ Adultes débutant ou poursuivant des études Collégiales.
- ★ Etudiants réguliers qui désirent accélérer leurs études.
- ★ Recyclage des étudiants du Secondaire "V" en français, chimie, physique et mathématiques.
- ★ Durée de la session: 30 juin au 8 août 1969
- ★ Date limite d'admission: 20 juin 1969.

Renseignements et prospectus:
Cours d'été
CEGEP de Trois-Rivières,
3500, De Courval,
Trois-Rivières
Tél.: 378-9171, poste 279

- ★ Enseignants de la région de Trois-Rivières, le programme Collégial de passage au Brevet "A" dans le cadre des études à temps partiel vous est offert du 30 juin au 8 août 1969.
- ★ date limite d'admission: 20 juin 1969.
- ★ Renseignements et prospectus:

N.B. Tous les cours de niveau collégial peuvent être dispensés sur demande.



LE MINISTRE DE L'ECONOMIE de l'Allemagne de l'Ouest, M. Karl Schiller, à droite et le président de la Bundesbank de l'Allemagne de l'Ouest, M. Karl Blessing, quittent la chancellerie à Bonn, où s'est tenue, hier une réunion, pour envisager les mesures à prendre devant

l'ampleur croissante de la spéculation internationale misant sur la réévaluation du deutsche mark. On sait que les autorités fédérales ont décidé de ne pas réévaluer le mark.

(Téléphoto PA)

Les réductions des dépenses entreront en vigueur l'an prochain

• Trudeau apporte des précisions

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a confirmé vendredi que les réductions qu'il a annoncées jeudi dans les dépenses gouvernementales s'appliqueront à l'année financière 1970-1971 et aux années subséquentes.

L'année financière 1970-1971 débute le 1er avril 1970.

Repondant aux questions de M. Marcel Lambert (PC - Edmononton Ouest) qui voulait obtenir des précisions sur la déclaration faite par le premier ministre jeudi, M. Trudeau a dit que ces coupures seront surtout faites dans les programmes à frais partagés avec les provinces.

Un outil important

Le premier ministre a également précisé que certains programmes devraient être abandonnés, mais il n'a pas précisé lesquels.

M. Lambert a repris que les mesures envisagées, ne devant s'appliquer que dans un an, n'auront pas d'effets sur la situation actuelle.

M. Trudeau a répondu qu'au contraire elles constitueront un outil important dans la lutte que le gouvernement mène contre l'inflation.

Le premier ministre a expli-

qué que les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus et qu'il appartient au gouvernement de faire en sorte que les dépenses ne soient pas toujours plus élevées que les revenus.

M. Lambert a également demandé au premier ministre ce qu'il signifiait exactement jeudi quand il a dit que ces réductions toucheraient certains intérêts acquis.

Des coupures

M. Trudeau a répondu, sourire aux lèvres, que l'un de ces intérêts représentait les partis de l'opposition qui réclament sans cesse des dépenses gouvernementales accrues dans tous les domaines.

M. Alf Gleave (NPD - Saskatoon-Biggar) a demandé l'assurance au premier ministre que les réductions envisagées ne toucheraient pas les agriculteurs.

"J'ai déjà dit, a répliqué M. Trudeau, qu'il y aura des coupures dans divers programmes. Je les annoncerai en temps et lieu. Mais, c'est là un exemple de l'opposition qui ne veut consentir à aucune réduction des dépenses gouvernementales. Si nous ne réduisons pas nos dépenses dans le domaine agricole, ni dans celui de la sécurité sociale, ni dans aucun secteur,

il nous sera très difficile de combattre l'inflation".

M. Donald MacInnis (PC - Cap Breton Est - Richmond) a de son côté, avec une pointe de sarcasme, demandé au premier

ministre si, dans ces mesures draconiennes, il envisageait de réduire son personnel qui, selon lui, a été augmenté de façon importante ces derniers temps. Il n'a pas obtenu de réponse.

En dépit des menaces de violence

On se prépare à accueillir le premier ministre Trudeau

SHERBROOKE — Les préparatifs se poursuivent en vue d'accueillir le premier ministre Trudeau à titre d'invité d'honneur aux fêtes du 24 juin organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke dans la capitale des Cantons de l'Est en dépit des menaces de violence, a déclaré hier un porte-parole de cette société diocésaine.

M. Marcel Bureau, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, a déclaré que ce groupement nationaliste n'était pas "inquiété" à propos du refus de l'Université de Sherbrooke de louer ses locaux pour le Jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Il a ajouté que les autorités de l'université avaient été prises de "panique" lorsqu'ils furent informés que des étudiants indépendantistes se préparaient à manifester contre la présence du premier ministre et que le "sang coulerait à torrent".

Mais nous ne sommes pas inquiets. Nous avons fait d'autres projets pour la tenue de notre banquet, d'un concert et d'un feu d'artifices à la caserne de la rue Belvédère.

M. Bureau a déclaré qu'il espérait que la présence de M. Trudeau se trouverait dans l'estrade d'honneur lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal l'an dernier lorsque la violence a éclaté. Il fut alors manqué de peu par une bouteille lancée par un manifestant.

Il y avait que la présence de M. Trudeau n'était qu'un prétexte des séparatistes pour provoquer des menaces de violence. "Le noeud de la question est que notre association de 24.000 membres à Sherbrooke s'est dissociée de la Fédération "des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec parce que la Fédération est en train de se transformer en organisme politique".

"En juin, elle changera même son nom en celui de Fédération des Mouvements nationalistes du Québec et elle groupera toutes sortes d'organisations séparatistes".

"Le mouvement n'a pas originalement été conçu comme une organisation politique et nous avons décidé d'en sortir".

"Actuellement, les séparatistes et les étudiants ont déclenché une guerre contre nous et ils utilisent cette invitation adressée au premier ministre comme un prétexte pour nous attaquer".

Le gouvernement de Bonn ne réévaluera pas le deutschmark

• La deuxième fois en moins de six mois

BONN (AFP) — Le cabinet fédéral a décidé de ne pas procéder à une réévaluation unilatérale du deutschmark.

Ce refus opposé par le gouvernement de Bonn à une réévaluation du mark, pour la deuxième fois en moins de six mois, reporte à plus tard la solution de la crise monétaire actuelle.

Il ouvre en quelque sorte une ère de force, avec ses implications diplomatiques, entre le pays dont la monnaie est maintenant la plus forte, et les pays à monnaies faibles, comme le franc français et la livre sterling, fermement appuyée par le dollar américain. Car la persistance d'un grave déséquilibre entre les monnaies des grands pays occidentaux rend de plus en plus nécessaire un ajustement concerté des parités, dès que les circonstances politiques le permettront, et en tout cas après les élections présidentielles françaises et la mise en place d'un nouveau gouvernement à Paris.

Mais dans l'immediat, il s'agit de faire refluer la marée de la spéculation qui avait atteint son paroxysme au cours de ce nouveau vendredi noir. On a évalué en effet à un milliard et demi de dollars vendredi, après un milliard la veille, la masse de devises de toutes sortes qui a déferlé sur le marché de Francfort pour s'y convertir en marks. Au plus fort de la tempête de novembre dernier, la ruée n'avait guère dépassé 700 millions par jour. Et sur les divers marchés internationaux, on a dû arrêter les transactions, faute de marks pour les alimenter.

Deuxième crise

L'origine de cette nouvelle crise, qui ébranle pour la quatrième fois le système monétaire mondial depuis la dernière dévaluation de la livre sterling, en novembre 1967, est déjà perdue de vue: c'étaient les inquiétudes

suscitées, à l'approche du réferendum du 27 avril en France, par l'évolution de la situation politique et sociale dans ce pays. Or, le désordre que certains redoutaient ne s'est pas produit. Mais la spéculation au détriment de la monnaie française, puis surtout de la livre sterling, a été considérablement aggravée par les déclarations publiques et contradictoires sur une éventuelle réévaluation du mark, faites par les autorités responsables de Bonn.

Celles-ci ont donc joué les apprentis sorciers, apparemment pour des raisons électorales. Ces circonstances n'arrangent pas les choses: le gouvernement français a annoncé vendredi qu'il avait fait des démarches auprès du gouvernement de Bonn pour s'étonner de ces déclarations, et les autorités britanniques, dont la monnaie a été la principale victime de la spéculation, approuvent entièrement les démarches françaises. On se retrouve ainsi, sur le plan diplomatique, dans la même situation qu'en novembre 1968.

Sur le plan technique, le refus de la réévaluation du mark imposé aux autres pays, indépendamment des mesures prises à Bonn pour juguler les effets de la spéculation, un renforcement des dispositions déjà mises en oeuvre un peu partout pour réduire l'inflation: restrictions de crédit, économies budgétaires, tours de vis fiscaux, contrôle des mouvements de capitaux et des changes.

D'autre part, un resserrement de la solidarité entre les banques centrales est rendu plus nécessaire que jamais. Aussi la réunion des gouverneurs des principaux instituts d'émission, à la fin de cette semaine à Bâle, ne sera pas une simple réunion de routine.

C'est en fait une excoercition du système monétaire international, dont le fonctionnement s'enraye progressivement, avec des ratés de plus en plus fréquents.

Ainsi, au-delà même de la question des parités de certaines monnaies, c'est tout le problème monétaire mondial qui est une fois de plus posé par la crise actuelle, avec une acuité accrue.

Celles-ci ont donc joué les apprentis sorciers, apparemment pour des raisons électorales. Ces circonstances n'arrangent pas les choses: le gouvernement français a annoncé vendredi qu'il avait fait des démarches auprès du gouvernement de Bonn pour s'étonner de ces déclarations, et les autorités britanniques, dont la monnaie a été la principale victime de la spéculation, approuvent entièrement les démarches françaises. On se retrouve ainsi, sur le plan diplomatique, dans la même situation qu'en novembre 1968.

Sur le plan technique, le refus de la réévaluation du mark imposé aux autres pays, indépendamment des mesures prises à Bonn pour juguler les effets de la spéculation, un renforcement des dispositions déjà mises en oeuvre un peu partout pour réduire l'inflation: restrictions de crédit, économies budgétaires, tours de vis fiscaux, contrôle des mouvements de capitaux et des changes.

D'autre part, un resserrement de la solidarité entre les banques centrales est rendu plus nécessaire que jamais. Aussi la réunion des gouverneurs des principaux instituts d'émission, à la fin de cette semaine à Bâle, ne sera pas une simple réunion de routine.

C'est en fait une excoercition du système monétaire international, dont le fonctionnement s'enraye progressivement, avec des ratés de plus en plus fréquents.

Ainsi, au-delà même de la question des parités de certaines monnaies, c'est tout le problème monétaire mondial qui est une fois de plus posé par la crise actuelle, avec une acuité accrue.

Au cours d'une assemblée houleuse...

Le Syndicat de la construction refuse son appui aux plombiers

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — La colère de quelque 300 membres du Syndicat de la construction de la Mauricie affilié à la CSN a fait penser à un roulement de tonnerre, hier soir, lorsqu'ils ont manifesté leur refus de voter en faveur d'un appui moral aux membres du Syndicat de la plomberie qui ont décidé de faire la grève, jeudi soir.

Les membres du Syndicat de la construction de la Mauricie avaient été convoqués à une assemblée générale à l'édifice de la CSN, rue St-Georges. Ils n'ont pas manqué de répondre à l'invitation puisqu'ils ont rempli à craquer la grande salle et qu'une centaine d'entre eux emplissent aussi le hall d'entrée.

La colère des membres du Syndicat de la construction de la Mauricie a éclaté lorsque les représentants de la CSN ont laissé entendre qu'ils allaient leur demander de voter en vue d'accorder un appui moral aux membres du Syndicat de la plomberie.

M. Armand Frenette, de Québec conseiller technique de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois, a été obligé de s'interrompre au moment où il expliquait où on était conduites les négociations pour le prochain contrat de travail du Syndicat de la construction de la Mauricie.

M. Jos. Caron, conseiller syndical de la région pour la CSN a été interrompu,

lui aussi, ainsi que M. Artye Delisle, organisateur de la CSN pour la construction dans la région.

Ils ont tenté sans succès à maintes reprises de rétablir l'ordre. Les syndicats refusaient de les entendre.

Commencée vers 8h20 p.m., l'assemblée est devenue houleuse moins d'une demi-heure plus tard. Chaque fois qu'un des représentants de la CSN prenait la parole et commençait à leur expliquer quelque chose, il était interrompu par les syndicats qui manifestaient leur mécontentement.

Les membres du Syndicat de la construction de la Mauricie alléguaient que les plombiers n'ont pas voulu les appuyer, en 1967, lorsqu'eux-mêmes ont été obligés de faire la grève afin d'obtenir les conditions qu'ils désiraient dans leur contrat de travail.

"Ils n'ont pas voulu nous appuyer, en 1967, nous autres non plus on les appuie pas", ont lancé plusieurs d'entre eux à tour de rôle.

Les membres du Syndicat de la construction ont demandé eux-mêmes de clore l'assemblée, en répétant qu'ils n'accorderaient un appui d'aucune sorte aux plombiers et en rappelant que ces derniers ne les avaient pas appuyés, en 1967.

"Non, on ne les appuie pas", ont-ils crié en chœur.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

| | |
|-------------------|----------------|
| Bandes illustrées | 29 |
| Bourses | 24 |
| Classées | 25-26-27-28-29 |
| Convocations | 25 |
| Radio-T.V. Cinéma | 9-10-11 |
| Sports | 17-18-19-20-21 |
| Voyages | 22-23 |

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Le speaker d'une station de télévision: "Dans quelques instants les dernières informations, suivies d'une 'minute de vérité'".



Le débat sur les amendements du bill omnibus est terminé

• Il aura duré une quinzaine de jours

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Les Communes ont mis fin hier au débat sur les amendements suggérés aux articles du bill omnibus portant sur l'avortement.

En effet, la Chambre a disposé, par des votes presque identiques, des trois derniers amendements du Ralliement créditiste qui s'est opposé énergiquement à l'adoption du projet de loi, au stade du rapport devant les Communes depuis une quinzaine de jours.

Dès lundi, les Communes entreprendront le débat de troisième et dernière lecture qui devra porter, comme l'exige le règlement, sur l'ensemble du projet de loi et non pas sur l'avortement seulement.

Ce projet de loi qui avait fait l'objet d'un débat de plusieurs jours lors de sa deuxième lecture, porte entre autres sur l'homosexualité, les loteries et le port d'armes à feu.

Amendement rejeté

Le débat sur l'avortement qui a pris fin hier se poursuivait depuis deux semaines et aucun des 41 amendements suggérés tant par les créditistes, les conservateurs et même les libéraux n'a été accepté.

Ce sont surtout les membres du Ralliement créditiste qui ont fait une opposition aux articles du bill portant sur l'avortement.

En vertu de ces articles, l'avortement sera permis lorsqu'un comité de trois médecins qualifiés d'un hôpital reconnu jugera que la vie ou la santé de la mère est en danger en raison de sa grossesse.

Les créditistes ainsi que plusieurs conservateurs estiment que cela équivaut à permettre l'avortement sur demande.

42 adolescents sont morts après avoir respiré les émanations de vaporisants

WASHINGTON (PA) — Au moins 42 adolescents qui ont tenté de trouver une sensation nouvelle au moyen de vaporisants sont morts après avoir respiré les émanations de produits tels que rince-bouche, liquide à nettoyage, et autres du même genre, déclare la direction des Aliments et Drogues.

Les victimes étaient pour la plupart des adolescents, mais l'un deux n'avait pas 11 ans, a déclaré un porte-parole de la FDA. "Ces enfants, apparemment, ont vaporisé ces produits dans des sacs de plastique et les ont renflés", a expliqué Joshua Zaitman, le commissaire adjoint au FDA, préposé à l'éducation et à l'information.

Une enquête révèle que 46.5 pour cent des Italiens sont opposés au divorce

ROME (AFP) — Quelque 46.5 pour cent des Italiens sont opposés au divorce, tandis que 20.7 pour cent se déclarent favorables à une telle institution, révèle une enquête effectuée par l'Institut Doxa sur un échantillon de 2,000 personnes.

Les femmes sont les plus hostiles au divorce 54.8 pour cent contre 37.5 pour cent, et cette hostilité augmente avec l'âge. Le plus grand nombre de défenseurs du divorce en Italie se trouve dans les classes les plus aisées 51.5 pour cent. Le plus grand nombre d'ennemis du divorce se trouve chez les agriculteurs 73 pour cent.

Sept voyageurs tués et une centaine de blessés dans le déraillement d'un train

MORPETH, Angleterre (Reuter) — L'express Londres-Aberdeen a déraillé hier, tuant sept voyageurs et infligeant des blessures à une centaine d'autres. Les secouristes ont travaillé toute la nuit à libérer les personnes emprisonnées sous les toiles tordues des wagons endommagés. L'accident est survenu près de la gare de Morpeth dans le comté de Northumberland. Aux dernières nouvelles, on ignorait encore hier, la cause du déraillement.

Règlements pour les bicyclettes

LA TUQUE (M.A.) — Le chef du service de la protection publique de la Tuque, M. Larry Brown, avise la population latuquoise, spécialement les cyclistes, qu'ils devront voir à ce que leurs bicyclettes soient munies d'une lumière blanche à l'avant et d'un réflecteur rouge à l'arrière, cela dans le but de satisfaire aux règlements municipaux et provinciaux.

Le chef Brown nous a assuré qu'il verrait à ce que les règlements soient appliqués.

Au grand vent du nord

Plusieurs personnes nous ont parlé de MM. Fernand Fiuat et Robert Vézina comme étant de fins dégustateurs de vin. Ils sont passés maîtres, semble-t-il, dans l'art de devenir la sorte de vin qu'ils dégustent. Et pour un autre, Jean Saint-Pierre s'avère un élève talentueux de ces deux connaisseurs.

Le vice-président actuel du club Rotary, M. Bob Paradis, a été appelé à présider le dernier souper hebdomadaire rotarien, en l'absence du président Léon Thibodeau et pour employer l'expression populaire, les rotariens l'ont "essoyé". M. Paradis, qui vient d'être élu président pour la prochaine année, s'en est cependant tiré avec tous les honneurs de la guerre puisque ses membres, malgré leurs efforts conjugués, n'ont pas réussi à lui faire perdre patience. Dans les circonstances, c'était un exploit, je vous prie de me croire.

La ville de La Tuque, que l'on qualifie souvent de ville de l'hospitalité mérite bien son appellation. Les serveuses de restaurant de l'Empire B.B.Q., et de chez Wallace, pour n'en citer que deux, contribuent largement à la bonne renommée de la ville par leurs délicates attentions envers les clients.

Le sympathique interprète Claude Sorel, qui est en vedette au club La Tuquois jusqu'à dimanche soir, offre au public un spectacle à la fois varié et intéressant. Le choix de ses interprétations ne manque pas de s'assurer la faveur de son auditoire. Plusieurs d'entre elles d'ailleurs ont atteint les premières places du palmarès.

Le club motocycliste "Les Gaulois" s'est élu un comité de direction pour la prochaine année alors que les membres se réunissaient, lundi soir dernier, au sous-sol de l'hôtel Royal. M. Marcel Goulet a été élu à la présidence, Michel Veillette à la vice-présidence, et André Demers au secrétaire. MM. Michel Verreault, Dough Murrill, Guy Beupré, et Jeannot Bordeleau agissent comme directeurs.

MM. Robert Bilodeau et Gaston Bolduc étaient absents au dernier souper du club Optimiste, jeudi soir, pour la bonne raison qu'ils se sont rendus à la convention Optimiste annuelle à la place Bonaventure de Montréal avec leurs épouses. Ils ont apporté avec eux le "scrapbook" Optimiste, réalisation de M. et Mme Michel Charest.

M. Losier en est quitte pour la peur

L'embarquée d'une auto se termine dans un fossé

LA TUQUE (M.A.) — M. Jacques Losier, du 283, rue Roy à La Tuque en a été quitte pour la peur, jeudi soir, vers les 3h30 lorsque son véhicule-automobile a dérapé sur la chaussée glissante pour finalement capoter dans le fossé. Son automobile de marque Pontiac 1967, a subi des pertes évaluées à \$500.

M. Losier circulait sur la route de la Croche, en direction sud, vers La Tuque, en compagnie d'un de ses amis, Réjean Cayer. C'est à la suite d'une mauvaise manoeuvre que le conducteur perdit le contrôle de son véhicule-automobile; il dérapa sur l'accotement fait de gravier et capota dans le fossé. L'accident s'est produit au moment où il pleuvait abondamment et les pneus très usés de l'auto de M. Losier n'ont pas aidé sa cause.

Le passager Réjean Cayer a momentanément perdu conscience et il devait être admis au cours de la journée d'hier à l'hôpital St-Joseph de La Tuque pour subir un examen général. L'agent Serge Cloutier, de la Sûreté provinciale, détachement de La Tuque, s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Collision

Un accident de la circulation, impliquant deux véhicules, s'est produit vers sept heures, mercredi soir, à l'intersection des rues Kitchener et St-François, à La Tuque. La collision serait survenue lorsque M. Michel Altman du 503, St-Antoine, aurait démarré, après avoir fait son arrêt obligatoire, sans voir le camion qui arrivait en direction contraire.

Le camion de marque International 1962, était conduit par M. Armand Moisan de la route rurale No 2. M. Altman était au volant d'une Chevrolet 1968. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Yvon Morand, du service de la protection publique. Les dommages de l'automobile sont évalués à \$250 tandis que le camion s'en serait sorti sans trop de dégât.

La présidente régionale invitée du club Optimiste

Les 4-H demandent à tous d'effectuer "un grand ménage du printemps"

LA TUQUE (M.A.) — "Le mouvement 4-H est comme une grande famille où se réunissent à chaque semaine des jeunes de 10 à 20 ans, qui veulent travailler et apprendre tout ce qui concerne les ressources naturelles. Les jeunes sont de vrais amis, et pour s'unir davantage, ils organisent des soirées publiques, vont en excursion ou font diverses activités appropriées au programme de l'année". C'est en ces termes que s'est exprimée Mlle Micheline Jourdain, présidente régionale 4-H, devant les membres du club Optimiste, lors de leur dernier souper hebdomadaire, jeudi soir, à l'hôtel Windsor.

Mlle Jourdain a expliqué aux membres Optimistes la provenance de l'appellation 4-H: les quatre H signifient: Honneur dans les actes, honnêteté dans les moyens, habileté dans le travail, humanité dans la conduite. La présidente régionale 4-H, qui est aussi présidente du club 4-H de La Tuque, était accompagnée de Mlle Lise Cournoyer et de M. Jacques Cyr, chef d'équipe et secrétaire du club 4-H masculin de La Tuque, qui a expliqué, à sa façon ce qu'était un club 4-H.

M. Cyr a rappelé à son auditoire que nous vivions présentement la semaine provinciale 4-H et il en a profité pour dire que cette semaine était consacrée à l'opération N.D.P., soit nettoyage du printemps. Cette activité est réalisée conjointement avec le club féminin.

La semaine provinciale 4-H est une occasion particulière au cours de l'année pendant laquelle chaque club 4-H essaie de se faire connaître davantage. Le club 4-H est un groupement de jeunes qui travaillent à la conservation et à la protection des ressources naturelles.

Le club 4-H masculin de La Tuque compte 35 membres tandis que leurs compagnes sont au nombre de 33. Le comité de direction est formé du président (et) et de son conseil. Chaque membre du conseil a une équipe à diriger. Le gouverneur du mouvement 4-H est M. Gaston Provencher, ingénieur forestier, tandis que le conseiller moral est M. l'abbé Jacques Lessard. Enfin, le responsable de toutes les activités est le Frère Egide Allen.

Le mouvement 4-H s'étend à la grandeur de l'Amérique du Nord. Les clubs sont divisés en neuf régions et la haute direction a son bureau central à Québec. Celui-ci se tient en contact avec les clubs locaux grâce aux rapports et ceux-ci lui font parvenir et grâce aussi à des agents de liaison qui visitent régulièrement les clubs. Le club reçoit la coopération fort appréciée de l'Association forestière Mauricienne.

Activités

Parlant brièvement des activités réalisées par le club 4-H local, M. Cyr a mentionné que cette année encore, le club 4-H masculin avait été très actif. En plus des réunions hebdomadaires qui ont pour but d'éduquer les membres sur la forêt et ses ressources naturelles, les membres ont eu le loisir d'entendre d'enrichissants exposés de la part de leurs dirigeants. Ces exposés traitaient de l'électricité, des arbres, de la façon de se servir d'une boussole et d'une carte, etc.

Pour compléter ces activités surtout théoriques, les jeunes 4-H ont réalisé quatre camps de deux jours au Lac-à-Beauce, dans le but de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris à leurs réunions hebdomadaires. Des réunions spéciales interviennent au cours de l'année, à l'occasion de l'admission des nouveaux, de l'initiation, de la remise des grades. Il y a aussi, au cours de l'année, deux réunions régionales dirigées par le président régional. Enfin un

congrès régional, qui a eu lieu cette année, à Joliette, le 27 avril.

En terminant son exposé, M. Jacques Cyr a encouragé les membres Optimistes à faire de la propreté aux alentours de

leur maison, d'abord pour enlever notre ville et aussi par solidarité pour le mouvement

Par là, ce dernier veut réaliser un des points projetés par l'Association canadienne du tourisme: "Embellissons le Canada".

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE CAPRI Enr.

SALLE À MANGER
CUISINE CANADIENNE
BAR, LICENCE COMPLÈTE
Ouvert: 24 heures par jour.

7371, Notre-Dame
Tél.: 376-7494

Trois-Rivières-Ouest
Propriétaire:
Lionel Brûlé.



Pour seulement 2c
vous pouvez détruire les
pissenlits sur une
(et bien d'autres mauvaises herbes)

surface de 100 pieds carrés de gazon



Soyez vous-même un expert en jardinage — visitez

2 STATIONNEMENTS
À PROXIMITÉ DU MAGASIN

J. A. St. Pierre

Guincailleria LTEE

Tél.: 374-3541

926, St-Maurice

Trois-Rivières

Heureuse Fête des Mères
Palais du Dragon
452, DES FORGES — TROIS-RIVIÈRES

offre gratuitement
le champagne à toutes
les mamans,
le 11 Mai
Jour de la Fête des Mères

NOTRE SPÉCIALITÉ:
METS CHINOIS

Pour réservation ou livraison gratuite:
Signalez: 375-6225, si occupé: 375-0856

CENTRE

PHARMACIENS
TOUJOURS EN SERVICE
PRESCRIPTION
TEST DE GROSSESSE
378-2833
436, Laviolette Trois-Rivières
Ouvert de 8 h. a.m. à 11 h. p.m.
Dimanche: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

PHARMACEUTIQUE

JOHN DEERE

ROTO BOOM
Modèle 345
avec contrôles
à barre

Le Roto-Boom "John Deere est conçu pour plusieurs usages. M. Paul Thérault de la Maison Victor St-Arnaud de St-Narcisse vient de se porter acquéreur de cette unité pour la manutention de matériaux de construction.

m. c. equipment inc.
1215, rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine 378-2845

EQUIPEMENT POUR:
Hôtels,
motels,
restaurants,
lounges,
épiceries,
institutions.

Spécialité:
"STAINLESS
STEEL"

R. ST-ARNAUD, gerant.

G.S. HOTEL
EQUIPEMENT
505, Des Forges Trois-Rivières
Tél.: 378-5456

La plus importante vendeur
d'équipements usagés garantis.

CLINIQUE BÉDARD
CURE de
DÉSINTOXICATION
et REHABILITATION
de L'ALCOOLIQUE

Pour informations:
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire Fontaine Québec
Tél. 525-7164

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.

Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

L'HYPNOSE
À VOTRE SERVICE
ELLE PEUT VOUS AIDER
Nervosité, insomnie,
alcoolisme, peur, lit mouillé,
cigarettes, anxiété, complexes,
mémoire, etc...

Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLÔMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
Bureau: 375-1037 - 378-6056

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES
SESSION D'ÉTÉ 1969

- ★ Adultes débutant ou poursuivant des études Collégiales.
- ★ Etudiants réguliers qui désirent accélérer leurs études.
- ★ Recyclage des étudiants du Secondaire "V" en français, chimie, physique et mathématiques.
- ★ Durée de la session: 30 juin au 8 août 1969
- ★ Date limite d'admission: 20 juin 1969.

Renseignements et prospectus:
Cours d'été
CEGEP de Trois-Rivières,
3500, De Courval,
Trois-Rivières
Tél.: 378-9171, poste 279

- ★ Enseignants de la région de Trois-Rivières, le programme Collégial de passage au Brevet "A" dans le cadre des études à temps partiel vous est offert du 30 juin au 8 août 1969.
- ★ date limite d'admission: 20 juin 1969.
- ★ Renseignements et prospectus:

N.B. Tous les cours de niveau collégial peuvent être dispensés sur demande.

DIMANCHE
Fête des Mères
Invitez votre
épouse ou
votre mère
au Blue Bird...



BUFFET CHAUD ET FROID
\$3.00

Enfants: \$1.50
12 ans et moins

Service jusqu'à 9 h. p.m.

Blue Bird
331, DES FORGES T.R.

A LA MAISON DU DÉCOR ENR.
Peinture — Tapis — Préparats — Tuiles

1554, LAVIOLETTE TROIS-RIVIÈRES
374-2355

Nous apercevons sur la photo, M. Gilles Loranger, garant, remettant gratuitement à un client une mini-peinture Art Moderne fabriquée par l'artiste Robot "Glidden".

Dernier jour pour vous procurer la vôtre.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
REPAS AU POULET
1/4 BAR-B-Q 99¢

| | | | |
|-----------------|--------|-------------------|--------|
| Format familial | \$3.40 | Fish and Chips | \$1.30 |
| Demi-Poulet | \$1.75 | Pétoncles | \$1.60 |
| Poitrine | \$1.40 | Club Sandwich | \$1.30 |
| Cuisse | \$1.30 | Spaghetti | \$1.30 |
| Hot Chicken | \$1.30 | Demi en 2 cuisses | \$1.60 |

Dès que vous le pourrez... faites l'essai de notre nouveau service. Repas intimes, buffet spécial, banquets pour tout genre de réceptions... à la manière personnelle de "Ti-Coq-Bar-B-Q".

Futurs mariés: consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". Les spécialistes dans l'art de bien servir.

Ti-Coq Bar-B-Q

1024 Champflour Trois-Rivières
79, Ste Madeleine Cap de la Madeleine
Tél: 378 5404
T-R B-5404
Tel 376 4424



(Photos Roland Lemire)

Quand une conduite pluviale emprunte la rue Laviolette

LES TRAVAUX MUNICIPAUX NE SE FONT pas sans causer beaucoup de dérangement, surtout quand ils nécessitent la fermeture d'une artère aussi vitale à la circulation, que cette partie de la rue Laviolette, entre Royale et Hart. C'est la raison du progrès! De L'Orme Construction a repris, il y a quelques jours, l'installation de la conduite pluviale qui permettra de corriger le refoulement des

égouts de la rue Haut-Bac. Ces travaux ont commencé l'automne dernier, sur la rue Hart, entre Des Forges et Laviolette. Les travaux se poursuivent présentement sur Laviolette, car la conduite pluviale doit emprunter avant d'atteindre Haut-Bac, qu'elle desservira dans toute sa longueur, soit jusqu'à la rue St-François-Xavier.

C'est un secret Polichinelle

Tout "robineux" qui se respecte termine habituellement sa journée d'absorption d'alcool à friction dans des conditions peu recommandables, ses capacités physiques et ses réflexes en souffrant énormément. La preuve nous fut fournie récemment quand l'un d'eux, bien installé sur le trottoir, rue Notre-Dame à Trois-Rivières, faisait des efforts pour allumer une cigarette. Il n'y eut jamais parvenu puisqu'il ne pouvait lever le bras suffisamment pour atteindre cette "satanée" cigarette. Il fut préciser cependant qu'il tenait encore en mains une bouteille contenant un précieux liquide non vendu dans les magasins du club Régie des Alcools. La police s'est portée à l'aide du malheureux en l'invitant gentiment à faire une balade dans le panier à salade.

Polichinelle a aperçu Raymond Laranger, qui semblait perdu en fin de semaine dernière, dans les rues d'Ottawa. Serait-ce que la direction est plus difficile à Ottawa qu'à Québec? De toute façon, au dernier déjeuner du club Richelieu, celui-ci a eu un petit caucus avec son confrère, le notaire Gérard Dufresne. Selon les rumeurs, ces deux personnages auraient été approchés pour remplacer Me Yves Gabias, comme candidats de l'Union nationale à Trois-Rivières. Tout ce que l'on peut dire, c'est que Polichinelle aurait bien aimé assister au petit conciliabule. Il aurait peut-être eu d'intéressantes nouvelles à communiquer.

Il existe encore des citoyens dans certaines municipalités qui savent faire preuve de civisme le moment venu. Les villageois de Saint-Maurice viennent de poser un geste qui mérite d'être souligné en permettant que le nouveau réseau d'aqueduc passe sur leur terrain, et cela gratuitement, sans rien réclamer à la municipalité, même pour les dommages que ces travaux peuvent causer à leur propriété. Le conseil municipal est fier à juste titre de ses commettants.

Mardi 6 mai à la Marina de l'île Saint-Quentin, soirée de réunion et de course pour les membres du club Coeur "A Tout". Sur la véranda, le directeur athlétique Douglas Thibeau, dirige les exercices de réchauffement avant la course. 350 membres triment dur sur le parterre... dans l'obscurité. "Plus haut les bras, Étrez bien! conseille M. Thibeau. Au milieu de cette foule, Polichinelle pensait: "Il y a quand même ici, 1,400 goussets sans surveillance: s'il fallait qu'un tire-laine (pickpocket) se trouve parmi nous???"

En prévenance, on se paie la fièvre que l'on peut. Les uns ont la fièvre "Dodge"; d'autres la fièvre Golf! Surveillez vos carneaux de fenêtre, surtout aux alentours d'un certain presbytère... Plusieurs ont la fièvre tout court le plus mordu est celui de la fièvre "canot" (qu'à Naud) Debout, il ne sait sur quel pied danser. En canot, assis ou tout va chavirer!

Décision historique

Abolition de la taxe sur la machinerie

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — La ville de Trois-Rivières vient de se donner un instrument de toute première valeur pour favoriser son développement industriel: l'abolition de la taxe sur la machinerie.

En effet, le conseil municipal a siégé brièvement en assemblée publique, hier après-midi, pour approuver à l'unanimité le règlement no 388, de-

crétant, pour une période de dix ans, l'abolition de la taxe sur les machineries et accessoires qui sont immeubles par destination.

L'adoption de ce règlement, dont le conseiller Gaston Vallières s'est fait le parrain, a été qualifiée de "décision historique", par le gérant municipal Roger Lord.

77 entreprises

En montrant aux membres du conseil un volumineux document, le gérant Roger Lord a déclaré: "Cela, c'est le dossier complet de l'abolition de la taxe sur la machinerie. Il touche 77 compagnies et jusqu'à présent 55 d'entre elles ont été vues et elles ont accepté nos propositions. Les 22 autres devraient, avons nous lieu de croire, nous donner leur consentement d'ici quelques jours".

M. Lord a ajouté que le document sera rendu public prochainement des jeudi prochain. En échange de l'abolition de la taxe sur la machinerie, les compagnies ont consenti à verser certaines subventions au trésor municipal. Ces contributions volontaires permettront à la ville de maintenir ses revenus au même niveau que l'an dernier sans avoir à taxer davantage les contribuables ordinaires.

Le maire René Matteau

Le maire René Matteau a déclaré que le succès des négociations relatives à l'abolition de la taxe sur la machinerie est dû, en premier lieu, au travail inlassable du gérant municipal Roger Lord et de ses collaborateurs immédiats, notamment l'assistant-gérant et trésorier Jacques Charette et le comptable Claude Donnet. M. le maire Matteau a tenu à leur adresser de chaleureuses félicitations.

Il a ajouté qu'il ne voulait pas oublier de souligner l'importance du rôle joué par les membres du conseil municipal. Le fait que tout le conseil ait pris part aux rencontres avec les industriels à Montréal, vers la fin de mars, a contribué à l'impression favorablement.

Les brillants exposés présentés par le gérant Lord et l'assistant-gérant Jacques Charette ont eu aussi beaucoup de poids.

On peut dire, qu'en cette circonstance, nos industriels ont redécouvert Trois-Rivières, a dit M. Matteau.

Le règlement 388

Dans le préambule du règlement 388, abolissant la taxe sur la machinerie industrielle, il est noté que le conseil municipal veut favoriser le développement industriel, attirer de nouvelles industries et inciter les industries existantes à se moderniser le plus possible.

Les deux premiers articles du nouveau règlement disent ce qui suit: "Les machineries et accessoires qui sont immeubles par destination ou qui le seraient s'ils appartenaient au propriétaire du fonds, ne sont pas des immeubles imposables dans la municipalité".

"Le présent règlement est irrévocable pour une période de dix ans".

Rapport Ewart

Le conseil hésite à passer à l'action

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Après avoir donné le feu vert à l'application des recommandations du rapport de l'ingénieur Philippe Ewart sur la circulation et le stationnement, le conseil municipal semble beaucoup moins emballé maintenant de passer à l'action.

Lors de la dernière assemblée publique, l'intervention du conseiller Gaston Vallières a incité les membres du conseil municipal à modifier la décision prise, la semaine précédente, autorisant le directeur des Travaux publics, l'ingénieur Jean-Paul Dorion, "à faire l'étude du rapport Ewart et à donner suite aux recommandations qu'il contient".

Conséquemment, M. Dorion devra se borner pour le moment du moins à "étudier" cette volumineuse expertise qui a coûté à la ville quelque \$26,000.00.

M. Vallières a noté que le rapport Ewart renferme des recommandations dont il faut bien mesurer toutes les implications avant d'y donner suite, qu'il s'agit de la création de sens uniques, d'aménagement de voies d'accès au pont fluvial, au 2e pont interitérés sur la rivière St-Maurice, de la Transoubeccose ou du défunt projet d'autoroute traversant la centre-ville.

"Si nous voulons procéder trop rapidement", a dit M. Vallières, "j'ai bien peur que nous enissions plus d'embarras de d'agrément à nos marchands. Qu'on prenne bien notre temps de tout mûrir, avant de nous engager dans des aventures que nous pourrions regretter".

M. Vallières a insisté pour que tout projet découle de l'expertise Ewart soit soumis au conseil municipal, qui doit avoir le dernier mot dans la décision à prendre.

Le conseiller Antoine Gauthier a rappelé qu'il avait été suggéré d'inviter les experts de la firme Ewart à rencontrer les membres du conseil pour commenter le rapport. "Qu'on les receive d'abord", a dit M. Gauthier.

Le port a accueilli moins d'océaniques et de navires côtiers en '68 qu'en '67

TROIS-RIVIÈRES (C.H.) — Même si le port de Trois-Rivières a bouclé son exercice financier pour l'année 1968 avec un revenu supérieur à un demi-million de dollars, les différentes sections ont accueilli moins d'océaniques et de navires côtiers que durant la saison de navigation précédente.

Un rapport du Conseil des Ports Nationaux d'Ottawa indique que le havre trifluvial a été fréquenté par 43 océaniques de moins au cours de 1968 comparativement à 1967. La même baisse s'est fait sentir dans le domaine des navires côtiers avec 1,020 en 1968 et 1,345 en 1967.

Aussi paradoxal que semble le démontrer la situation, le nombre de navires n'est pas proportionnel au volume de marchandises transbordées. Les compagnies maritimes ont tendance depuis une dizaine d'années à se lancer dans la construction de bâtiments plus imposants capables de receler dans leurs cales un volume de marchandises supérieur aux navires construits vers les années 1950.

Le rapport du conseil des Ports Nationaux est probant puisqu'il indique que la jauge nette enregistrée en 1968 a augmenté de 9.4 pour cent en ce qui concerne les arrivées d'océaniques et de 36 pour cent pour ce qui est des navires côtiers.

Le pourquoi

Un ralentissement dans le négoce d'une seule denrée a provoqué une diminution dans le volume des marchandises transbordées au port en 1968 comparativement à 1967. Le véhicule du bois à pâte a accusé un recul de 23 pour cent pour permettre un déficit de 28,653 tonnes seulement dans le volume des cargaisons maintenues. En effet, le volume a atteint 3,502,568 tonnes en 1968 et 3,531,221 tonnes en 1967.

Les cargaisons en vrac, autres que le grain, totaliseront, 1,598,600 tonnes en 1968, une diminution de 10 pour cent par rapport à l'année précédente. Le tonnage du grain a augmenté de 6 pour cent en raison de la

recrudescence des expéditions à l'intérieur du pays.

Baisses et hausses

Le rapport du Conseil des Ports Nationaux indique des baisses dans le négoce du bois à pâte, des concentrés de minerai de cuivre, de l'essence et de l'argile. Par contre, des hausses substantielles ont été enregistrées au chapitre du charbon avec 33 pour cent, de la soude caustique avec 50 pour cent et du sel avec 33 pour cent.

Shell diminue ses prix de 3 cents le gallon

Nouvelle guerre des prix de l'essence en Mauricie

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) —

Une raffinerie de pétrole et de distribution d'essence, la compagnie Shell, a peut-être déclenché une nouvelle guerre des prix dans la région de Trois-Rivières, en diminuant de trois cents, jeudi, le prix de son essence, au gallon.

La compagnie Shell a annoncé, en effet, la diminution à 46.9 cents le gallon, le prix de son essence à haute teneur d'octane et à 43.9 cents le gallon, le prix de son essence à moins haute teneur d'octane (jaune).

Au 19 avril dernier, le prix de l'essence à haute teneur d'octane de cette compagnie était de 51.9 cents et le prix de l'essence à moins haute teneur d'octane, à 48.9 cents.

La compagnie Shell a diminué le prix de son essence dans tou-

te la région nord de son marché. Ce territoire comprend les villes de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère et les autres villes et localités de la même région.

On croit que cette diminution officielle du prix de l'essence de la compagnie Shell va obliger d'autres compagnies à en faire autant, afin de faire concurrence et que ça prendra le caractère d'une nouvelle guerre des prix.

De nombreux vendeurs d'essence indépendants n'ont jamais augmenté le prix de leur essence à Trois-Rivières et dans d'autres villes de la Mauricie.

Manifestation dans le parc CHAMPLAIN

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Un comité de Citoyens formé il y a à peine quelques jours, organise une manifestation qui aura lieu dans le Parc Champlain, cet après-midi à 2 heures.

Une cinquantaine de personnes, auxquelles se joindront plusieurs contribuables, veulent protester contre la décision du conseil de ville de mettre à pied une dizaine d'employés municipaux sous prétexte qu'il n'y a plus de travail pour eux.

Le Comité n'y comprend rien surtout en raison de l'état pitoyable des rues de la ville qui nécessiteraient des réparations urgentes.

Les membres du Comité de Citoyen entendent répéter une telle manifestation aussi longtemps qu'ils n'obtiendront pas des éclaircissements.

Accusé de possession de monnaie contrefaite

Gignac fait descendre trois détenus de Montréal mais ne les interroge pas

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — "J'ai dit à mon avocat de ne pas descendre! L'avocat, c'est Me Frank Shoofey, de Montréal. Celui qui l'a averti de ne pas venir en Cour des Sessions de la Paix de Trois-Rivières, n'est nul autre que Robert Gignac, qui a décidé de se défendre seul contre une accusation de possession de monnaie contrefaite.

Ce dossier n'est pas récent, puisque le faux billet de vingt dollars, qui fut l'objet de cette cause, a été découvert chez le prévenu... le 29 juin 1968.

A ce moment, Gignac résidait au Domaine du Repos à la Pointe-du-Lac. Il y louait des chambres et peut-être aussi des chambres, dans la résidence centrale où se trouvaient ses quartiers. C'est précisément cette location de chambres qu'il a soumise au tribunal pour sa défense.

"La poursuite, a-t-il dit, n'a pas prouvé hors de tout doute que le billet avait été trouvé dans ma propre chambre... C'est une place publique, chez-nous! Précisons que le 29 juin dernier, au cours d'une perquisition, la police mettait la main sur un "faux vingt", dans la garde-robe d'une chambre. Cette chambre se trouvait au deuxième étage du Domaine du Repos (à la bâtisse principale). Gignac était aussitôt accusé en Cour des Sessions. Depuis, de remise en remise, la cause a été retardée jusqu'à hier matin.

Depuis fort longtemps, la preuve offerte par la poursuite, en l'occurrence Me Pierre Houde, est close. Mais il y avait celle de la défense, celle que Robert Gignac a finalement dévoilée hier.

Les dernières représentations de l'accusé ont nécessité le transport de trois détenus de Bordeaux au palais de Justice de Trois-Rivières. La cour a dû être ajournée pour attendre l'arrivée des témoins requis par Gignac. Finalement, aucun d'eux n'a été questionné par l'accusé qui assumait sa propre défense. Les trois policiers qui les escortaient en furent donc quittes pour aller-retour, entrecoupé par le dîner pris au sous-sol du Palais.

Le premier témoin appelé par Gignac est Guy Dufour de Trois-Rivières. Le questionnaire suivant s'est vivement déroulé: Gignac: Où demeurez-vous pendant l'été 68? Dufour: Au Domaine du Repos. Je travaillais pour vous! Gignac: Avez-vous loué des chambres dans la grosse "bâtisse"? Dufour: Oui!

La chambre où fut retrouvé le faux billet pouvait donc avoir servi à plusieurs locataires.

Du moins selon le témoignage de Dufour d'un autre côté. Me Houde de la poursuite, tenait à faire préciser qu'il n'y avait rien de la défense, celle que Robert Gignac a finalement dévoilée hier.

Lui exhibant le faux billet de vingt dollars, l'avocat lui a demandé: "Avez-vous déjà vu ce billet? Jamais! a juré Dufour.

Le deuxième et dernier témoin de Gignac, Maurice Granger un autre trifluvien, a juré que les chambres de la résidence principale étaient louées à des étrangers. "Quand l'y étais invité, a-t-il mentionné, la maison était pleine!"

"A quel moment avez-vous été invité? s'est informé Me Houde. "Aux mois de juillet et août... et au mois de juin" a tenu à savoir le procureur. "Je n'ai pas concédé la avant juillet" cette dernière précision suffisait à l'avocat.

C'était la défense de Gignac, "Je vais relire tous les témoignages de conclure le juge Langlois. Son jugement sera connu le 23 de ce mois.

Dans un accident

Un motocycliste et son amie sont blessés

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) —

Deux motocyclistes, un jeune homme et une jeune fille, ont été blessés lorsque leur motocyclette est entrée en collision avec une automobile, vers 10h 9.m., à l'intersection des rues Bonaventure et Royale.

M. Robert Forcier, 21 ans, 357, rue Ste-Cécile a subi une fracture de la jambe droite. Mlle Louise Moreau, 1036, Chapleau, qui l'accompagnait, a subi des contusions.

Tous deux ont été transportés à l'hôpital St-Joseph par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère.

L'automobile était conduite par M. Denis Veillette, 120 rue St-Paul, Trois-Rivières.

Les policiers Marcel Diamond et Benoit Cinq-Mars ont fait les constatations.

DEMANDE D'EMPLOI

Comptable présentement disponible, ayant plus de 10 ans d'expérience, et ayant complété 2 ans aux Hautes Études Commerciales.

Âge: 31 ans. Marié. Sérieux et bon travailleur. Pour renseignements supplémentaires,

Ecrire: Dépt. 147 Case Postale 668 Trois-Rivières

ou téléphonez: 377-1035

Le frère de
FERNANDEL
FRANSINED
à l'Hôtel Windsor
Louiseville
SAMEDI et DIMANCHE
10 et 11 mai
Spectacles 10h.30 et 1h.
Entrée libre!

Courrier Sud

Le conseiller Gérard Lupien a laissé entendre que l'inauguration de l'usine de filtration, qui devait avoir lieu l'automne dernier, aura lieu (cette fois) le 31 mai, un samedi, en présence de plusieurs personnalités.

Lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil municipal de Nicolet a reçu presque une dizaine de demandes d'emploi pour combler le poste, à l'usine de filtration, laissé vacant par le départ de M. Deshaies. La lecture en a été faite par le secrétaire-trésorier, M. Georges Biron.

Le député de Richelieu, M. Maurice Martel, annonce que le ministre des Finances du Québec vient de faire parvenir au maire de la ville de Sorel, M. Léopold Beaudry, un chèque de près de \$10,000.

Il s'agit de subventions versées à la ville de Sorel pour l'exercice financier 1968 en guise d'impôt foncier sur certaines propriétés du gouvernement provincial établies sur le territoire de la ville.

Dimanche, le 11 mai, le Music-Hall des ados "L'Humour en chanson", se rendra jouer en première au Centre culturel de Farnham. La population se souviendra du récent spectacle de ce Music-Hall, donné dernièrement au Centre culturel de Tracy, sous la direction de Mlle Jocelyne Cournoyer.

Les membres de l'Unité Pierre-de-Saurel des Cadets de la Marine ont fait une collecte dans le centre commercial de Sorel, afin de recueillir des fonds pour maintenir les activités de ce corps de cadets. Les cadets, en uniforme, ont également poursuivi cette collecte de porte en porte, dans les rues de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel.

Lors de sa visite à l'école de karaté de Nicolet, M. Marie Riel, de l'Institut Olympique de karaté, à Montréal, a été très étonné de l'esprit sportif qui règne au sein du groupe qui pratique ce sport à Nicolet depuis le mois de janvier dernier.

Il est fortement question, d'un autre côté, que la ville de Nicolet soit le théâtre d'une compétition provinciale de karaté, le 25 mai prochain. Si les organisateurs optent pour Nicolet, la compétition se déroulerait au Centre catholique. Les principaux responsables de l'organisation du karaté à Nicolet, dont M. Robert Drouin, seraient chargés de l'organisation de cette compétition, en collaboration avec les dirigeants provinciaux.

L'école de karaté de Nicolet fonctionne très bien depuis sa création, en janvier dernier, et, comme plusieurs l'ont souligné, elle n'a rien à envier à d'autres organismes du genre, en province. Comme le faisait remarquer M. Robert Drouin, il n'est pas rare, non plus, de voir plusieurs professeurs de l'extérieur venir donner des cours, ce qui dénote de l'intérêt pour les adeptes de ce sport, à Nicolet.

A sa dernière assemblée du conseil, la ville a procédé à l'engagement de M. Michel Paradis, de Nicolet, comme préposé à l'usine de filtration. C'est le conseiller Gérard Lupien qui en a fait la proposition. M. Paradis succède donc à M. Henri Lahale, démissionnaire de ce poste il y a quelques semaines.

Le conseil municipal de Nicolet a été quelque peu surpris, lors de sa dernière assemblée, lorsque le secrétaire-trésorier a fait la lecture d'une lettre de M. Roger Villeneuve, architecte de Trois-Rivières, qui offrait ses services à la localité pour la préparation des plans en vue de la construction future d'un hôtel de ville. Les membres du conseil ont demandé au secrétaire d'accuser réception de cette missive pour le moins inattendue.

Le conseiller Clément Roy a été délégué par le conseil municipal de Nicolet à la session d'étude sur l'aménagement du territoire qui se tiendra les 10 et 11 mai à Drummondville. Cette session d'étude est organisée par le CDCRC.

Assemblée générale

M. Gilles Leblanc présidera la Jeune Chambre de Gentilly

GENTILLY (R.L.) — M. Gilles Leblanc, professeur de Gentilly, a été élu président de la Jeune Chambre de Gentilly Inc. lors des élections qui se sont déroulées au cours de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, dernièrement.

Il succède à M. Jean Villeneuve, notaire, qui devient président.

Par la même occasion, la Jeune Chambre de Gentilly Inc. s'est donné un nouveau conseil d'administration.

MM. Pierre Léveillé, arpenteur en chef à la Centrale nucléaire, et Jacques Bourque, agent d'assurances, ont été élus

respectivement premier et deuxième vice-présidents.

L'organisme a élu M. Normand Beaudoin, technicien à la Centrale nucléaire, au poste de trésorier. Le secrétaire n'a pas encore été choisi, ce poste étant attribué par l'exécutif qui fixe lui-même son choix sur un membre du mouvement.

Les administrateurs qui ont été élus pour le prochain mandat sont MM. André Morissette, Horace Nadeau, Bruno Bérubé et Guy Trottière de même que Mme Claudette Nadeau.

Le nouvel exécutif entrera en fonction après le congrès national, au début de juin prochain.



LORS DU VERNISSAGE de l'exposition d'émaux d'art de France, au Centre culturel de Tracy. De gauche à droite, l'abbé Henri Laplume, curé de la paroisse Saint-Jean-Bosco, M. Antoine Langlais, maire suppléant de Tracy,

Mme Chambrette, M. Jean Chambrette, maître-émailleur des Ateliers de Limoges, M. Jacques Leblanc, de la Commission scolaire régionale Carignan et M. André Paquet, directeur du service des loisirs et des parcs de Tracy.

Exposition d'émaux d'art au Centre culturel de Tracy

TRACY (L.B.) — Une cinquantaine d'émaux d'art de France sont exposés au Centre culturel de Tracy et on souligne que pour la première fois, une prestigieuse collection d'émaux d'art de Limoges est présentée sur le continent américain.

M. Jean Chambrette, maître-émailleur, qui anime cette exposition, a déclaré que l'art de l'émail sur cuivre a une origine bien lointaine puisque ce sont les Assyriens, les Chaldéens et les Égyptiens qui les premiers ont eu l'idée de décorer de petites plaquettes de cuivre en faisant des émaux, il y a plus de 2000 ans. La première époque de l'émail sur cuivre se situe de 200 à 300 ans avant l'ère chrétienne.

Un émail sur cuivre, c'est un tableau qui peut arriver à faire un pied et demi sur un pied environ, un tableau bien particulier puisqu'il est fait avec des sables de différentes couleurs qui sont fondus sur une plaque de cuivre. Les sables en fondant, a expliqué M. Jean Chambrette, engendrent des couleurs extrêmement profondes, brillantes, chatoyantes, qu'il est impossible d'obtenir autrement. C'est le gros avantage de l'émail sur cuivre que de pouvoir donner des reflets, des chatoyements, des profondeurs de teintes, qu'aucun peintre ne peut obtenir avec des media habituels.

M. Chambrette a fait remarquer que Limoges est la capitale de l'émail depuis le 13^e siècle. Les émaux de Limoges, qui sont un art du feu comme la porcelaine de Limoges, ont une réputation à travers le monde entier, depuis déjà 500 à 600 ans.

L'exposition qui est présentée au Centre culturel de Tracy a un caractère exceptionnel, souligne M. Chambrette, car elle représente une quantité de pièces inhabituelles. D'autre part, jamais plus de trois émaux à la fois n'avaient franchi l'Atlantique à destination du continent américain. A l'exposition de Tracy, il y a une cinquantaine d'émaux, qui représentent une valeur très importante.

Depuis 2000 ans, un émail sur cuivre, depuis 2000 ans, est toujours fait de la même façon; il est constitué de trois éléments qui sont toujours les mêmes: un support qui est une feuille de cuivre, gaibée, bombée, de manière à fournir ensuite une surface qui accroche mieux la lumière, qui donne plus d'aspect, de présence... des sables de couleurs différentes et du feu.

A l'origine, la plaque de cuivre est plane comme une feuille de papier. On lui donne cet aspect bombé, et ensuite, petit à petit, on dépose des sables de couleurs différentes, qui en fondant un petit peu, comme du sucre se transforme en caramel, tout donner naissance à des verres colorés, à des verres de différentes teintes, qui arrivent à constituer un véritable tableau.

Tout le travail, souligne M. Chambrette, consiste à ranger patiemment les sables avec une petite aiguille de couturière extrêmement fine, montée sur un petit manche de bois, à déposer

le sable avec une petite spatule, et à faire cuire la pièce dans un four dont la température varie entre 2200 et 2400 degrés F.

Il est fréquent qu'un émail de Limoges tel que ceux qui sont exposés au Centre culturel de Tracy ait subi 200, 300 et même 400 cuissons répétées et que chaque pièce ait demandé 250, 300, 350 voire 450 heures de travail.

M. Chambrette a précisé que depuis déjà plus de 400 ans, Limoges dispose de 100 sables de couleurs différentes, qui ont la faculté, parce qu'ils contiennent des oxydes qui ne sont pas encore oxydés avant d'être fondus, de changer de teinte à la cuisson, ce qui permet à l'émailleur d'obtenir une gamme de couleurs, une palette de teintes, comme disent les peintres, qui oscillent aux alentours de 10,000 teintes différentes.

Les prix des émaux exposés au Centre culturel de Tracy varient de \$125 à \$750, selon les difficultés du dessin et suivant les teintes.

Un émail constitue un placement depuis près de 600 ans, a ajouté M. Chambrette, et depuis la dernière guerre mondiale, soit depuis 1945, un émail double de prix régulièrement tous les dix ans.

On est apprenti longtemps avant d'être émailleur. M. Chambrette a expliqué que pour être émailleur à Limoges, dans les règles traditionnelles des an-

treprises artisanales qui sont régies d'après des impératifs qui datent du Moyen-Âge, l'on est obligé de faire, après des études qui se terminent aux alentours de 24 ans, une période d'apprentissage qui dure pendant 20 ans. On est émailleur aux alentours de 45, 46 ou 47 ans", M. Chambrette, qui a 46 ans, est émailleur depuis sept mois seulement.

Les membres du conseil ont pris cette décision, estimant que certains problèmes majeurs nécessitent une solution immédiate et que la ville ne peut agir avant que la firme Bémer Inc. ait soumis son rapport.

Le conseil se base également sur le fait que la ville de Nicolet a entrepris la préparation d'un concept général de rénovation urbaine et que la firme Bémer Inc. a obtenu un contrat à cette fin par une résolution du conseil municipal adoptée le 2 juillet 1968.

Comme on le sait, la ville de Nicolet a obtenu, en conformité de l'article 48a de la loi de la Société d'habitation du Québec, une subvention de 75 pour

Signature du contrat

La ville de Nicolet vend de l'eau à la paroisse St-Jean-Baptiste

NICOLET (R.L.) — Le maire de Nicolet, M. Rémi Raiche, a été autorisé à signer le contrat à intervenir entre la ville de Nicolet et la paroisse St-Jean-Baptiste, en marge de la vente d'eau pour alimenter le réseau d'aqueduc nouvellement aménagé dans cette dernière municipalité.

Ce contrat a été préparé par le notaire Jean-Eudes Roy et contient toutes les clauses et les modalités que doivent respecter chacune des deux parties.

Par l'entente, la ville de Nicolet s'engage à fournir l'eau nécessaire à alimenter le réseau d'aqueduc à la paroisse St-Jean-Baptiste.

Le tarif a été établi à 55 cents du mille gallons avec deux montants minimum de base de \$1,000 et \$2,000 respectivement pour le secteur Les 40 et celui du Petit-St-Esprit.

Ce nouveau projet de contrat annule l'ancien, qui avait été rédigé également par le notaire Roy de Nicolet, mais stipulant un taux de 45 cents le mille gallons.

C'est le conseiller Gérard Lupien qui a proposé que le maire de Nicolet soit autorisé à signer le contrat. Il a fait une autre proposition qui stipule que l'entree en vigueur de l'entente est rétroactive au 1^{er} janvier 1969.

Cependant, comme le souligne la résolution qui a été adoptée à l'unanimité, la consommation d'eau pour la période s'étendant du 1^{er} novembre au 31 décembre 1968 sera calculée à raison

de 45 cents du 1,000 gallons pour le premier million; 40 cents du 1,000 gallons pour le deuxième million, et 35 cents du 1,000 gallons pour les mille gallons supplémentaires.

Le conseiller a de plus proposé que la charge d'eau minimum, qui a été faite à la paroisse St-Jean-Baptiste pour l'année 1968, soit considérée comme non applicable et rayée des livres de la ville de Nicolet.

Comptes
Les conseillers de la ville de Nicolet ont autorisé le paiement de plusieurs comptes, lors de leur dernière séance du conseil, en plus de procéder à certaines dépenses.

En effet, le conseiller Marc-Aurèle Gaudreault a proposé que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer un compte de l'Association forestière des Cantons de l'Est, au montant de \$150.

De son côté, le conseiller Allard a proposé le paiement du compte de la participation de la ville à la Protection civile du Québec, au montant de \$60.

De plus, le conseiller Gérard Lupien a autorisé le surintendant de la ville à dépenser un montant n'excédant pas \$300 pour la confection de stationnement sur les terrains de la ville dans le centre commercial.

Enfin, le surintendant a reçu l'autorisation nécessaire pour effectuer des dépenses de \$100 afin de déverser du gravier sur le stationnement de l'hôtel de ville.

Deux pharmacies visitées par des cambrioleurs

SOREL (L.B.) — Des voleurs se sont emparés de quelque \$300 en argent, dans des vols par effraction perpétrés à la pharmacie du Prince et à la pharmacie Couture de Sorel.

Les cambrioleurs se sont introduits dans les établissements par les fenêtres arrières qu'ils ont enfoncées. Ils ont cependant

pris la peine de remettre en place la grille de fer pour camoufler leurs méfaits.

Les vols ont été découverts le matin à l'ouverture des pharmacies. L'enquête, dans ces deux affaires, est menée par le détective Roger Beaupré et le chef Théodore Vallée.

Réunion avec la société Bémer

Certains problèmes majeurs nécessitent une solution immédiate à Nicolet

NICOLET (R.L.) — Les autorités de la ville de Nicolet, sur proposition du conseiller Gaston Allard, ont décidé de demander à M. André Charron, urbaniste à la Société d'habitation du Québec, de bien vouloir exiger une réunion de coordination, laquelle devra être tenue à Nicolet au plus tard le 27 mai 1969.

Le conseil se base également sur le fait que la ville de Nicolet a entrepris la préparation d'un concept général de rénovation urbaine et que la firme Bémer Inc. a obtenu un contrat à cette fin par une résolution du conseil municipal adoptée le 2 juillet 1968.

Comme on le sait, la ville de Nicolet a obtenu, en conformité de l'article 48a de la loi de la Société d'habitation du Québec, une subvention de 75 pour cent du coût de cette rénovation urbaine lui soit octroyée.

La ville avait auparavant obtenu de la SHQ l'autorisation nécessaire pour confier l'exécution de ce travail à la firme Bémer Inc.

Cette société a procédé, au début de l'année en cours à une enquête sociologique en plus de faire des études sur les deux secteurs concernés pour le réaménagement du concept urbain.

Depuis ce temps, la ville a été sans nouvelle de Bémer et cette firme en est rendue avec ses expertises.

Les cultivateurs sont insatisfaits de la mesure en politique laitière

NICOLET (R.L.) — Les cultivateurs de la région de Nicolet sont furieux contre le gouvernement fédéral. En effet, en marge de la politique laitière annoncée par la Chambre des communes, à Ottawa, au début d'avril, un groupe de cultivateurs, que l'on a estimé à 300 environ, venus de tous les coins de la

région, se sont réunis à St-Grégoire dernièrement, pour étudier cette nouvelle politique qui concerne directement 35 pour cent des agriculteurs de la région.

Dans un communiqué remis par la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet, on mentionne que les cultivateurs sont insatisfaits parce que la nouvelle mesure touchant la politique laitière aura pour effet de diminuer les revenus des producteurs de lait industriel alors que les coûts de production augmentent graduellement, environ de 4 pour cent par an, et aussi que le coût de la vie augmente sensiblement, tout aussi bien pour le cultivateur que pour les autres classes sociales.

Le communiqué poursuit: "En effet, le subside au 100 livres de lait était de \$1.31 l'an dernier, alors qu'il sera \$1.25 cette année. Quand au subside à l'exportation que le producteur se voit enlever de la subvention qu'il reçoit, il est de \$0.26 pour \$0.32 pour les surplus produits.

"Les producteurs de lait industriel de la région n'acceptent pas la politique annoncée et ont mandaté leurs dirigeants pour présenter au gouvernement fédéral les changements qu'ils souhaitent et en précisant qu'ils seront prêts à prendre les mesures énergiques nécessaires pour faire valoir leurs revendications.

"Les participants ont mentionné de plus que le gouvernement provincial ne peut se désintéresser de cette situation et réclamer qu'il appuie l'U.C.C. dans ses négociations avec le fédéral.

La cause de cet incendie n'a pas encore été déterminée avec exactitude mais on croit savoir qu'un bideau d'huile serait à l'origine du feu.

A Précieux-Sang

Un incendie détruit un hangar de bois

PRÉCIEUX-SANG (R.L.) — Un incendie a complètement détruit un hangar de bois, sur la ferme de M. Wilfrid Letiecq, située dans le Rang de la Rivière, à Précieux-Sang, dans le comté de Nicolet, au milieu de la semaine. Le propriétaire estime ses pertes à environ \$600.

En un peu plus d'une heure, le feu avait rasé au sol le hangar qui était remis en une remorque à deux roues, une brouette et divers instruments de ferme.

Les flammes se sont déclarées aux environs de midi, mercredi, et sans la rapide intervention des pompiers de Gentilly, elles se seraient communiquées aux autres bâtiments ainsi qu'à la maison familiale.

Le hangar n'était situé qu'à une vingtaine de pieds de la maison et par mesure de pré-

Conférencier de 13 ans au club Optimiste

Un jeune orateur qui promet: Roger Houle

NICOLET (R.L.) — Le jeune Roger Houle, âgé de 13 ans, qui a dignement représenté le club Optimiste de Nicolet lors du débat oratoire régional, pour la zone 4, qui s'est déroulé récemment au Cap-de-la-Madeleine, était l'invité du club lors de son dernier souper hebdomadaire.

Le jeune orateur, fils de M. et Mme Maurice Houle, a présenté aux membres de l'organisme le même discours qui lui a permis de se classer second au débat oratoire régional.

Le candidat de Nicolet a failli se classer pour participer au débat oratoire provincial. Il a perdu avec la faible marge de trois dixièmes de point sur son plus sérieux rival, un concurrent de Louiseville.

Roger était l'un des six finalistes, au Cap-de-la-Madeleine et représentait la ville de Nicolet pour la seconde année consécutive. Il aura l'occasion de se reprendre l'an prochain et peut-être même dans deux ans, car l'âge limite des participants est fixé à 16 ans.

Sa deuxième position lui a valu un magnifique trophée. L'orateur en herbe traitait dans son discours d'un sujet qui n'est pas facile à élaborer celui du respect des lois et de l'autorité. Devant les membres du club Optimiste, au dernier souper, le jeune homme s'est très bien tiré d'affaire et en a surpris plusieurs.

Tout comme au débat oratoire local et lors de la compétition régionale, le jeune Roger Houle a fait son discours sans l'aide de notes et de références.

Les convives à ce dernier souper ont été étonnés de la façon avec laquelle le jeune orateur a abordé son sujet, tout en prenant soin de faire les gestes appropriés et de conserver un débit régulier. En somme, le jeune Roger Houle a démontré qu'il avait l'toffe pour faire honneur à Nicolet lors de prochains concours oratoires.

Le usage de ces permis annuels a été étendu pour l'année en cours. L'an dernier, les détenteurs d'un tel permis avaient droit aux seuls parcimètres installés autour du Carré Royal et ceux qui étaient installés sur le terrain de stationnement situé près de l'hôtel Saurel. A cet endroit, cependant, les parcimètres ont été enlevés il y a quelques mois, pour en faire un stationnement municipal gratuit.

SOREL (L.B.) — Les permis annuels de stationnement de la ville de Sorel sont actuellement en vente au poste de police, au prix de \$30. Ces permis d'une durée d'un an, allant du 1^{er} mai 1969 au 30 avril 1970, donnent droit à l'automobiliste qui détient ce permis de stationner sa voiture partout où il y a des parcimètres.

CINÉMA GALA

NICOLET

Sam. Dim. - Mardi
Admission: \$1 25

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON
EVA MARIE SAINT

18 ANS
Réservé
aux adultes

Une histoire d'amour pour adultes!

"LE CHEVALIER DES SABLES"

2^e FILM

En couleurs

PLAISIRS
PENELOPE

SOREL (L.B.) — Les permis annuels de stationnement de la ville de Sorel sont actuellement en vente au poste de police, au prix de \$30. Ces permis d'une durée d'un an, allant du 1^{er} mai 1969 au 30 avril 1970, donnent droit à l'automobiliste qui détient ce permis de stationner sa voiture partout où il y a des parcimètres.

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tél.: 756-8311

LE NOUVELLISTE

Joliette, samedi le 10 mai 1969



Relativement au nouveau programme d'emplois

Grande satisfaction du député Lasalle

Le ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen a annoncé dernièrement la mise en oeuvre d'un programme accéléré tendant à procurer des emplois d'été dans la fonction publique aux étudiants. En vertu de ce programme, le gouvernement entend embaucher un nombre d'étudiants supérieurs de 10 p.c. à celui de l'an dernier, a précisé le ministre.

Le Cabinet a donné des directives aux ministères, aux sociétés et organismes ministériels et à leurs bureaux régionaux, leur ordonnant de repenser leurs priorités dans les limites des allocations de main-d'oeuvre et des crédits dont ils disposent, de manière que chacun augmente d'au moins dix p.c. le nombre d'étudiants qu'il emploiera cet été, en comparaison de l'année dernière.

Cette année on insistera davantage sur l'emploi d'été pour les jeunes qui accèderont au niveau postsecondaire ou qui s'y trouvent déjà.

Ainsi se propose-t-on d'embaucher au moins 1.000 étudiants de plus qu'à l'été 1968. Les données d'une enquête en cours, dont l'objet est d'établir le nombre total d'étudiants embauchés l'an-

née dernière, serviront de base pour assurer que les objectifs visés par les directives du Cabinet seront atteints. On estime que, l'année dernière, 2.000 emplois ont été offerts dans le cadre du programme d'aide aux étudiants de la commission de la Fonction publique et, qu'en outre, le gouvernement fédéral a embauché un grand nombre d'étudiants à titre d'occasionnels ou à forfait, dans tout le Canada.

D'après une estimation minutieuse des emplois d'été de l'année dernière, le nombre d'étudiants en chômage à la période de pointe s'est élevé à 40.000 pour tout le Canada. Au total, 317.000 étudiants ont trouvé du travail d'été. Cette année, on prévoit que 10.000 étudiants de plus chercheront un emploi d'été.

M. MacEachen a bon espoir que, grâce à une économie plus prospère cette année, à la campagne de publicité plus poussée du ministre et aux efforts des 300 Centres de Main-d'Oeuvre du Canada, un plus grand nombre d'emplois seront offerts aux étudiants.

Aux fins de la campagne en faveur des emplois d'été, le ministre a nommé des coordonnateurs régionaux; en outre le personnel des Centres de main-d'oeuvre du Canada invite les hommes

d'affaires et d'autres employeurs à trouver ou à créer des occasions d'emploi pouvant favoriser les étudiants. Le ministre embauchera 335 étudiants en vue d'aider à l'exécution de ce programme, c'est-à-dire 25 de plus que ceux qui ont été embauchés l'an dernier à cette fin.

Les fonctionnaires supérieurs de la main-d'oeuvre ont tenu des entretiens avec les dirigeants de l'Association des Universités et Collèges du Canada qui, de son côté, exhorte ses membres à instituer des comités régionaux dans le dessein d'aider dans cette voie. Déjà 10 comités ont été constitués dans des campus.

De la publicité

Le ministère a lancé en mars, au palier national, régional et local, de grandes campagnes de publicité en faveur des emplois d'été pour les étudiants. Les campagnes invitent les hommes d'affaires et d'autres employeurs possibles à signaler aussitôt que possible au Centre de Main-d'Oeuvre de leur localité les emplois qu'ils peuvent offrir aux étudiants ou créer pour eux.

Au cours de la campagne nationale de publicité de l'année dernière qui a coûté \$75.000, les Centres de Main-d'oeuvre de tout le Canada ont trouvé des emplois d'été à 13.000 étudiants. On estime

qu'environ 3.000 de ces étudiants n'auraient pu trouver de travail, n'eût été de la campagne de publicité.

Grâce à ses travaux soutenus de recherche sur la situation des emplois d'été et à une étude de la campagne de l'année dernière, le ministre a pu accentuer sa publicité afin d'aider les étudiants qui ont de plus en plus besoin de revenus au cours de l'été. Cette année, \$239.000 seront consacrés à la campagne et, compte tenu de la publicité gratuite que les grands moyens de communication accorderont, le coût net de la campagne pourrait bien dépasser le demi-million de dollars.

M. Roch Lasalle

Pour sa part, le député du comté de Joliette à la Chambre des communes, M. Roch Lasalle, s'est dit très satisfait relativement à ce nouveau programme d'emplois pour les étudiants. Il a dit que c'était là une mesure très louable de la part des autorités fédérales et encourage fortement les employeurs à embaucher des étudiants durant la saison estivale.

On sait que le taux de chômage est assez fort dans la région de Joliette et qu'il faut prendre des mesures draconiennes afin de le diminuer le plus possible.

À la Chambre des Communes

Violente intervention du député Roch Lasalle

par Claude VAILLANCOURT

OTTAWA — Le représentant de la population du comté de Joliette à la Chambre des Communes, M. Roch Lasalle, a donné suite aux propos qu'il avait tenus lors d'une conférence de presse, à son retour d'un voyage dans l'Ouest, et a fait part aux membres du Parlement de sa conception pour relever le niveau de l'agriculture.

M. Lasalle a fait part de ses commentaires à l'occasion d'une journée qui était réservée aux problèmes agricoles et plus particulièrement à la situation des producteurs agricoles du Canada.

Il a précisé que cette journée d'étude "permettra aux membres du Parlement de trouver en toute objectivité une solution afin de donner aux agriculteurs

la sécurité à laquelle ils ont droit et à laquelle ils aspirent depuis longtemps".

Après avoir convenu que le gouvernement avait fait déjà beaucoup de choses, M. Lasalle s'est posé la question à savoir s'il en avait fait suffisamment.

"Peut-il faire plus et mieux?" a lancé le député conservateur. Selon lui, ce qui a été fait n'est pas suffisant. Il lui apparaît facile de le reconnaître lorsqu'on analyse la situation.

Demandant l'aide des autres députés québécois, M. Lasalle a formulé le vœu que tous profitent de cette journée pour recommander non seulement au gouvernement de faire quelque chose mais aussi de le forcer à agir.

Considérant que l'agriculture représente directement ou indirectement un tiers de la main-

d'oeuvre au Canada et qu'on lui fait des conditions intolérables à l'heure actuelle, et considérant également que cette condition est néfaste pour l'économie du pays, le député conservateur croit que le gouvernement se doit de trouver des solutions au problème et s'assurer égale-



M. Roch Lasalle

ment qu'elles porteront des fruits durables.

Poursuivant son intervention devant les membres du Parlement, M. Lasalle a mentionné que "les problèmes actuels et ceux qui se posent il y a quatre ou cinq ans, présentent une même ressemblance. Partout au Canada, la situation est similaire. Le coût de production a augmenté considérablement mais le revenu n'a pas tellement augmenté de sorte que l'on finit par devoir faire face à la surproduction".

M. Lasalle a dit qu'il comprenait mal qu'un pays aussi bien connu que le Canada, dont la main-d'oeuvre ne demande pas mieux, dans l'ensemble, que de travailler à réaliser leur objectif commun, accepte que près de 30 pour cent de sa population vive dans la pauvreté, et connaisse par contre, la surproduction, et, de plus, ne parvienne pas à la consommer, ce qui se fait dans son plus grand intérêt".

Le député de Joliette a rajouté qu'il fallait trouver une nouvelle formule, afin que l'on puisse consommer cette production. Selon lui, il faudrait peut-être demander au gouvernement d'adopter une nouvelle philosophie à ce sujet et le forcer à agir d'une façon différente.

M. Lasalle a déclaré qu'il serait grand temps de réviser les ententes relatives aux importations qui ont été conclues depuis quelques années.

Étant donné l'importance de cette industrie, M. Lasalle a renouvelé le message qu'il avait formulé il y a quelques temps à l'effet que le gouvernement devrait adopter une politique de garantie. Il doit, selon M. Lasalle, garantir l'achat de la production canadienne et trouver des débouchés. Il serait également souhaitable, toujours selon les propos du député de Joliette, de réviser le rôle tenu par les agences qui sont les promoteurs de la vente des produits canadiens à l'étranger.

S'en prenant par la suite aux mesures qui ont été prises dernièrement par le gouvernement canadien, M. Lasalle a dit que l'on s'était contenté de gaspiller du temps.

"On a adopté quelques mesures, dit-il, on a trouvé une formule permettant aux cultivateurs d'emprunter plus d'argent et de s'endetter davantage. Ils rembourseront cet argent pendant très longtemps. On s'est contenté de leur accorder 5 ou 6 ans de plus pour rembourser l'argent. A mon avis, ce n'est pas juste. Ce n'est pas de cette façon que nous réussirons à aider les agriculteurs".

Le député de Joliette a par la suite rappelé les suggestions qu'il avait antérieurement formulées et a insisté que la solution se trouve dans une politique de garantie.

René Lévesque visitera Joliette et Berthierville

JOLIETTE (C.V.) — La présente fin de semaine sera fort occupée pour les militants du parti Québécois. En effet, il y en a sûrement parmi ceux-ci qui assisteront à chacune des assemblées qui auront lieu dans la région de sorte que nous vivrons pour cette fin de semaine dans une atmosphère d'élections.

La tête dirigeante du parti Québécois se rendra dans les deux principales villes des comtés de Joliette et Berthierville, soit Joliette et Berthierville. M. René Lévesque, député du comté de Laurier à l'Assemblée nationale est un ancien journaliste.

Correspondant de guerre, puis reporter et animateur à Radio-Canada, M. Lévesque entra dans le cabinet Lesage en 1960 jusqu'à sa démission en 1967. Il prendra donc la parole samedi soir à la salle paroissiale de Berthierville à 8 heures et le lendemain il se rendra dans la cité jolietaine où un grand ralliement est prévu pour 2 heures. Plusieurs centaines de militants sont censés se rendre à l'école Marie-Charlotte à cette occasion.

Quant au docteur Camille Laurin, il est bien connu de la population puisqu'il est natif de Charlemagne dans le comté de L'Assomption. Il est l'actuel président du conseil exécutif du parti Québécois. Il prendra la parole samedi soir à l'Assomption.

Pour ce qui est de M. Gilles Grégoire, mentionnons qu'il est le vice-président du parti et qu'il est licencié en droit de l'université Laval. Sa tournée sera plus grande puisqu'à 10 heures, il sera à Saint-Ambroise, à 10.45 heures à Ste-Béatrix et à 2 heures, il ira rejoindre son président à l'École Marie-Charlotte.

En furetant dans Joliette

Le club Kiwanis de Joliette fêtera d'une façon tout à fait spéciale, la fête des mères. En effet, au cours d'une messe à la chapelle Bon-Secours sur la rue Notre-Dame, on remettra aux mamans Kiwaniennes et aux jeunes filles des fleurs. Par la suite, elles se déplaceront avec le reste de leur famille visiter les dames pensionnaires et rencontrer quelques mamans oubliées. C'est un geste très noble.

Hier nous disions que Gilles Loyer, nouvelliste à la station radiophonique locale allait épouser Mlle Francine St-Jean au mois de juillet. Nous avons oublié de dire aussi que son confrère de travail Aimé Baivin allait subir le même sort, ce dernier avec Mlle Liette Tessier. C'est une omission bien involontaire que nous n'aurions pas dû faire, car ce fut très difficile pour lui de dénicher un tel parti et c'est pourquoi, nous ne devons passer outre. Espérons que le 24 mai prochain, celui qui les unira ait bonne mémoire.

Si jamais ce brave Aimé change d'idée d'ici ce temps, il est certain que l'on entendra souvent sur les ondes du poste local, la toute dernière pièce de Robert Charlebois: "Coeur en chômage".

Les loisirs à Joliette

CENTRE DES LOISIRS

SAMEDI

10:00 a.m. — Journée des enfants. Rondes enfantines. Jeux d'équipes. Bain. Arts plastiques. Bibliothèque. Maternelle.

Dimanche:

8:00 p.m.: Bain public.

Bibliothèque:

SAMEDI ADULTES

Fermé toute la journée.

SAMEDI ENFANTS

9:00 a.m. à 12:00 a.m.

1:30 p.m. à 4:30 p.m.

ARENA SAMEDI

12:00 a.m. à 12:00 p.m. Exposition commerciale et sportive.

DIMANCHE:

12:00 a.m. à 12:00 p.m.

Exposition commerciale et sportive.

Les cadets de la Marine visitent le Restigouche

JOLIETTE (P.G.) — Les cadets de la Marine du "R.C.S.C.C. Joliette" se rendront ce matin à Montréal afin d'y visiter un destroyer, le Restigouche, qui mouille présentement dans le port de Montréal. On sait que lorsque des navires de guerre séjournent à Montréal, on organise des visites qui donnent la chance à nos cadets de se familiariser avec les installations de la Marine Royale Canadienne.

C'est ainsi qu'une croisière fut organisée il y a deux ans à bord du H.M.C.S. Kootenay, un autre destroyer de la Marine Canadienne qui prit à son bord tous les cadets de Joliette et leurs officiers ainsi que des membres de la ligue navale pour les amener de Montréal jusqu'à Trois-

Rivières. Le navire Restigouche est un navire semblable au destroyer Kootenay et porte le numéro 257 comparativement à 258 pour le Kootenay. C'est donc dire qu'ils furent construits dans la même année et servent dans la Marine Canadienne depuis le même temps.

Les cadets de la Marine du R.C.S.C.C. Joliette seront de retour à temps pour l'exposition commerciale et sportive qui se déroule à l'arena de Joliette alors que quelques cadets seront affectés au kiosque de la Ligue Navale. Les amateurs qui s'y rendront feront bien de s'y arrêter et pourront voir des photos de la dernière croisière sur un destroyer de la Marine Canadienne.

ment qu'elles porteront des fruits durables.

Poursuivant son intervention devant les membres du Parlement, M. Lasalle a mentionné que "les problèmes actuels et ceux qui se posent il y a quatre ou cinq ans, présentent une même ressemblance. Partout au Canada, la situation est similaire. Le coût de production a augmenté considérablement mais le revenu n'a pas tellement augmenté de sorte que l'on finit par devoir faire face à la surproduction".

M. Lasalle a dit qu'il comprenait mal qu'un pays aussi bien connu que le Canada, dont la main-d'oeuvre ne demande pas mieux, dans l'ensemble, que de travailler à réaliser leur objectif commun, accepte que près de 30 pour cent de sa population vive dans la pauvreté, et connaisse par contre, la surproduction, et, de plus, ne parvienne pas à la consommer, ce qui se fait dans son plus grand intérêt".

S'en prenant par la suite aux mesures qui ont été prises dernièrement par le gouvernement canadien, M. Lasalle a dit que l'on s'était contenté de gaspiller du temps.

"On a adopté quelques mesures, dit-il, on a trouvé une formule permettant aux cultivateurs d'emprunter plus d'argent et de s'endetter davantage. Ils rembourseront cet argent pendant très longtemps. On s'est contenté de leur accorder 5 ou 6 ans de plus pour rembourser l'argent. A mon avis, ce n'est pas juste. Ce n'est pas de cette façon que nous réussirons à aider les agriculteurs".

Le député de Joliette a par la suite rappelé les suggestions qu'il avait antérieurement formulées et a insisté que la solution se trouve dans une politique de garantie.

Démonstration de sauvetage à la Protection civile, demain

RAWDON (C.V.) — C'est dimanche prochain, à 13.30 heures, au collège de Rawdon, qu'aura lieu la remise des certificats aux personnes qui ont suivi des cours de protection civile. Pour la même occasion, on procédera à une démonstration de sauvetage.

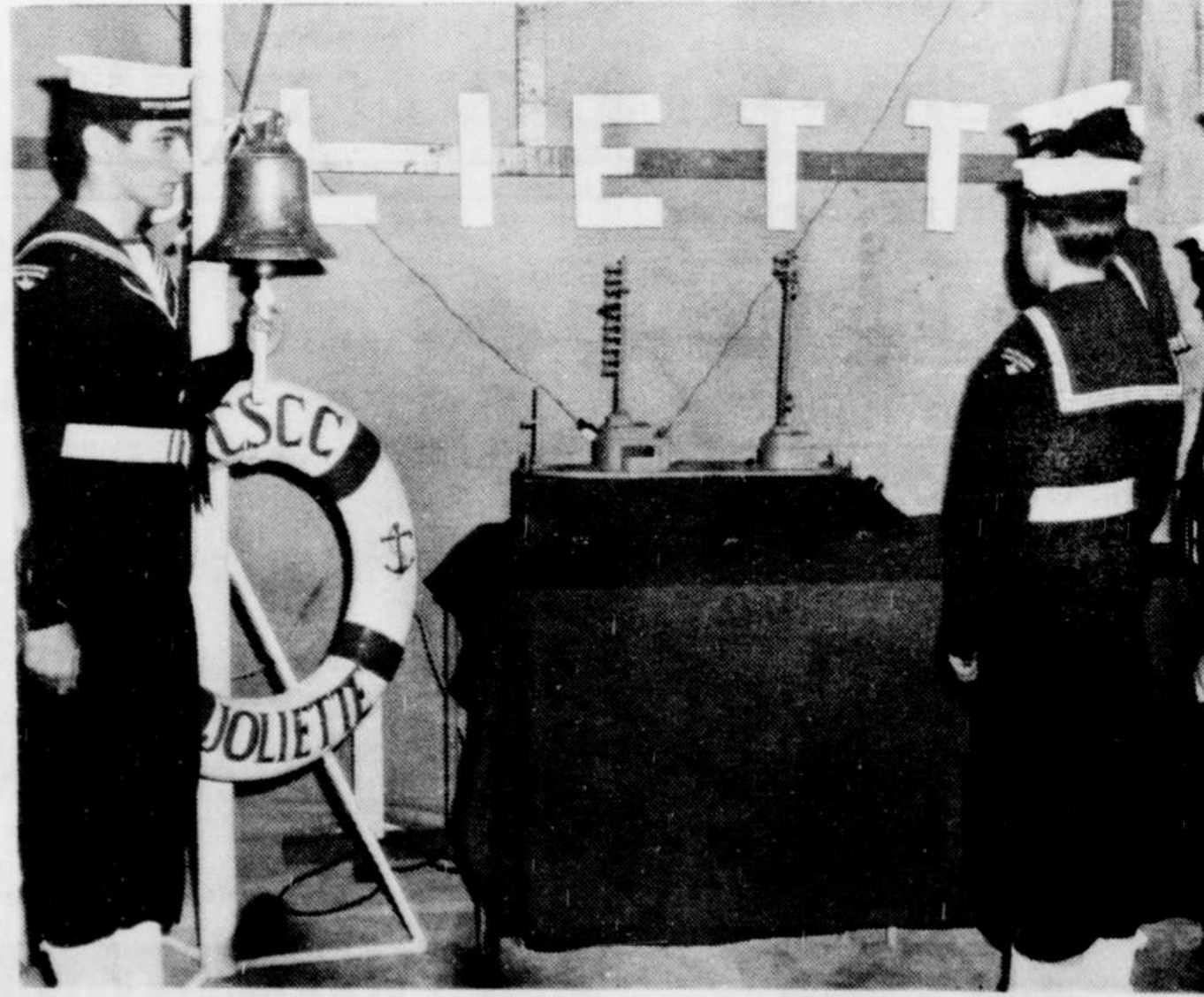
Cette démonstration a été rendue possible grâce à l'initiative de maire Charles Demiers et du coordonnateur de la protection civile, M. Raymond Prévillé. Le coordonnateur du groupe 611, M. Gérard Poirier, de la protection civile du Québec à Joliette, a apporté à cette importante réunion une collaboration très étroite.

Les personnes présentes pourront connaître les principaux développements concernant la sécurité de la protection civile du Québec. Il va sans dire que ce sera une réunion très importante pour les membres de la protection civile et pour toutes les personnes également qui sont intéressées à la cause du secourisme. Par les années antérieures les groupes de la protection civile du Québec ont rendu de très grands services à la population et c'est pourquoi, il est très important de souligner les immenses services qu'a pu rendre la protection civile du Québec.



LE PREMIER MAGISTRAT DE LA CITE de Joliette coupe le ruban, marquant ainsi l'ouverture de la grande exposition commerciale et sportive de Joliette. Assistent à la

cerémonie, M. Marcel Parent, président du comité d'organisation ainsi que les conseillers René Chaput et Roger Gaulet.



LES PROFITS DE L'EXPOSITION commerciale et sportive seront versés à la ligue navale de la cité de Joliette.

Cette organisation a toujours su bien représenter la ville pariaut où les membres se rendent.

Il est interdit d'allumer des feux près des maisons

ST-SÈVERE (D.N.C.) — Lors de la séance de lundi soir, présidée par le maire, M. Louis-Philippe Boisvert, on a adopté une résolution, par mesure de sécurité, défendant de "faire des feux autour des habitations".

L'an dernier n'eût été certains cultivateurs qui travaillaient aux alentours d'un feu qui avait éclaté, St-Sèvere aurait pu être détruit par une conflagration.

Avec l'adoption de cette résolution, qui ne vise que la sécurité de chacun, on pourra tous

jours être assuré d'une certaine protection, alors qu'aucun feu ne pourra être allumé autour des maisons et bâtiments.

Un projet, visant à acheter des numéros civiques qui seront installés aux portes des maisons du grand St-Sèvere, a été discuté, à l'assemblée des édiles municipaux, lundi soir.

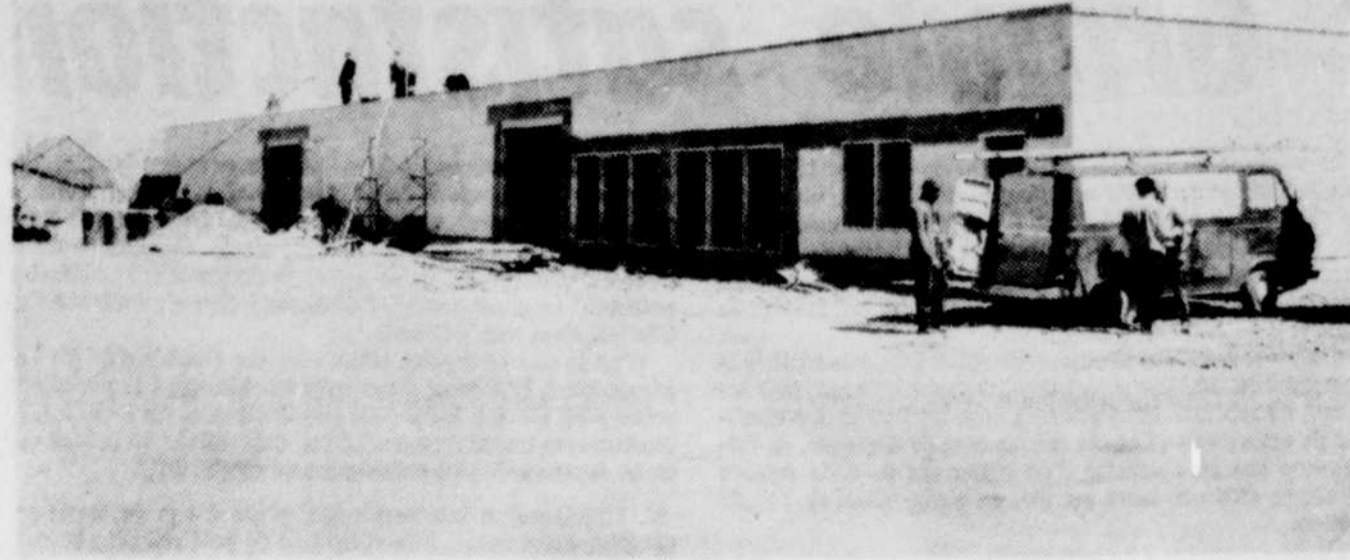
Le conseil municipal a fait un rappel au sujet des dommages causés à la construction, qui loge la Caisse Populaire, et louée de M. Philippe Gélinas, de St-Sèvere.

Ces plaintes ont été de nouveau transmises à M. Benoit Bouchard, ingénieur divisionnaire, au ministère de la Voirie, à Shawinigan, logées au nom de M. Gélinas.

Une lettre était déjà parvenue à l'intéressé disant que l'on viendrait régler le cas.

Ces dommages avaient été causés lors de travaux exécutés par la Voirie, il y a plusieurs mois.

Cette plainte, on l'espère bien, renouvellera la mémoire à ceux qui ont été avertis, au ministère de la Voirie, afin de pouvoir, dans un délai aussi bref que possible, régler cette affaire de dommages à la propriété (Caisse Populaire), de M. Philippe Gélinas.



LA CIE DE MEUBLES DE MASKINONGE a ajouté à son complexe manufacturier, une annexe renfermant une usine d'assemblage. On voit ici les ouvriers mettant la dernière main à la nouvelle construction. (Photo: Lapointe)

EN VEDETTE AU

Social

Catherine Blanche

Spectacles:
Samedi: 9 h. 30
11 h. 45 et 12 h. 45
Dimanche: 5 h.
9 h. 30 et 11 h.

Commençant lundi

PAUL DAVIS

O'CAPRI BAR

Route Shawinigan - Grand Mère

En vedette cette semaine

TEDDY VAREN
chanteur violoniste

DOREEN
ravissante danseuse exotique

2 DANSEUSES à GO-GO TOPLESS

DANSE
Du mercredi au dimanche soir avec l'orchestre "LES CHATELAINS"

ENTRÉE LIBRE
Pour réceptions, mariages, etc.
Tél.: 539-4666

Travaux poursuivis à la Seigneurie de Grandpré

LOUISEVILLE (M.B.) — On procède au déblaiement dans les parages du 6 et par la suite, on nivelera le terrain à la Seigneurie de Grandpré.

La machinerie lourde accomplit une excellente besogne et le "fairway" après cet ébouillement sera, dit-on, l'un des plus beaux de terrains de golf de la province.

Les deux pelles mécaniques de M. Gilles Paquin enlèvent les arbres qui ont été emportés dans le glissement de terrain, et

d'autres encore solides mais qui doivent disparaître pour que le terrain soit plat et harmonieux.

Les ponts seront remis en place et il faudra, de toute nécessité, remplacer celui qui est parti avec la crue, occasionnée par l'ébouillement et qui n'est pratiquement plus récupérable.

De toute façon les directeurs, sur les lieux, nous ont assuré que le golf reprendrait ses activités régulières de saison en cette fin de semaine du 10 mai 1969.

Un contribuable donne son point de vue au conseil

LOUISEVILLE (M.B.) — Un contribuable du secteur Ouest de la paroisse St-Antoine de la Rivière du Loup accompagné d'un voisin, est venu réclamer ce que, selon lui, il attend depuis fort longtemps.

En tout premier lieu, disons que ce n'est pas tant ce qu'il a demandé mais de la façon dont il s'y est pris qui a été le "clou" de la soirée.

Au sujet de la vitesse, ce conducteur de lourdes remorques, et qui a la charpente physique d'un bon bloqueur de football et, au surplus, pas trop timide, a parlé de la vitesse que font certains conducteurs dans son secteur et de la poussière qui y est soulevée au grand "dérangement" de ces dames qui tiennent à garder leur maison propre.

De plus, du sable, qui selon le requérant, est là depuis l'automne passé, en épaisseur assez importante, n'a même pas été enlevé, ce printemps.

En ce qui a trait "aux trous d'homme" l'interlocuteur n'y est pas allé par "quatre chemins" ni avec des "gants blancs", pour présenter ses griefs. Il croit savoir que l'on pourrait, toujours selon ses propres paroles, être aussi bien traité que dans les autres secteurs de la paroisse.

"Êtes-vous au courant de la vitesse qui se fait sur notre rue", a-t-il demandé aux membres du conseil.

M. Dieudonné Baribeau, ce contribuable qui semblait pour le moins vexé d'attendre pour

qu'on puisse apporter améliorations à ses demandes, a ensuite longtemps peroré sur la question de fosse à l'arrière de sa demeure.

Un contribuable

Après avoir présenté pour la XIème fois, sa demande relative à un fossé à l'arrière de sa résidence pour le combler une fois pour toutes, notre homme est alors entré dans une envolée parassée d'ambages "littéraires" et d'un franc-parler vraiment à l'emporte-pièce.

Il devenait à mesure que sa parole prenait un accent courroucé, ou plus temporeux, l'homme de l'heure qui, à brûle-pourpoint, exposait, ses réclamations, à la bonne franquette.

Finalement après s'être consultés les membres du conseil de paroisse ont promis qu'ils prendraient informations, à savoir si l'irrigation est utilisée, dans ce fossé pour les terrains ou terres, plus au loin.

Et notre homme de dire: "Oui, puis, n'allez pas m'oublier, car moi, je ne vous oublierai pas".

Le bouillant interlocuteur a fait savoir à l'audience et au conseil de quel "bois" il se chauffe.

La plupart de ceux qui ont assisté à cette assemblée du conseil s'interpellaient le lendemain, et parlaient du spectacle donné par l'ami Dieudonné Baribeau, un contribuable vraiment progressif du secteur Ouest de la paroisse.

Tél.: 536-5828

LA BOUTIQUE D'HORLOGERIE

ENR.
VENTE - REPARATION

472, rue TAMARAC SHAWINIGAN

Plan "A" "Sous-inspection"

Bellerive & Frère Inc.

Viande en gros

Boeuf, Boeuf désossé, Porc, Vau, Jambon

539-5491

4790, 14e Ave., SHAWINIGAN-EST

Tel. Bur.: 539-3854 Res.: 539-9311

VERRE de CONTACT

Dr. Marc Gélinas

Spécialiste en vision optométriste

Examen de la vue — Reéducation visuelle

2460, St-Marc, App. 4 (Centre Dabel) Shawinigan

DEUX PHARMACIENS

A votre service pour remplir vos ordonnances. Nous allons chercher et livrons vos ordonnances SANS FRAIS ADDITIONNELS

Pharmacie Trépanier

668, 5e Rue Shawinigan

Tel.: 536-2595

HOTEL BELLA VISTA
Lac des Piles

DANSE

toutes les fins de semaine

Réservations pour noces, banquets réceptions de tous genres.

538-1364

Bartrand "BESSON" Lavergne, prop.

BINGO MONSTRE

Organisé par le Club Richelieu Inc. de Grand'Mère

Plusieurs prix se totalisant à:

\$1000.00

Incluant \$100.00 en prix de présence.

ARÉNA DE GRAND'MÈRE: 15 MAI

10 tours de BINGO pour \$1.00

VOYEZ NOTRE KIOSQUE À L'AUTO EXPO LES 8-9-10 ET 11 MAI

SPÉCIAL EXPO

AUTO USAGÉE

Buick Wildcat

1965

Hard-top - 4 portes.

Tout équipé. - Reg.: \$1875.00

SPECIAL: **\$1650.00**

8442, Boul. Des Hêtres Shawinigan

M. Gilles Désaulniers

Tel.: Res.: 539-5103
Bur.: 539-2266
539-2267

CHIROPRACTICIEN

R. Laporte, D.C.

Rayon-X — Ultra-Son — G-I-T

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours, 2 h. à 5 h. p.m.
Lundi et jeudi soir, 7 h. à 9 h. p.m.

2253, rue St-Marc Shawinigan Tél.: 537-0730

BUREAU 536-4027 RÉSIDENCE 536-4860

Dr Chs-A. BOUTET

OPTOMETRISTE

— SPÉCIALISTE DE LA VUE —
— VERRES DE CONTACT —

649, 5e RUE SHAWINIGAN

À VENDRE

Résidence d'été au Lac des Piles

sur grand terrain en forme de pointe ayant environ 1.000 pieds de façade sur le lac, 2 débarcadères - Garage pour yachts - plage plongeoir - foyer intérieur et extérieur (B.B.Q.) - Jardin et verger avec système d'arrosage.

Pour renseignements:

Tél.: 537-1819

Le travaux du comité politique de la J.C.

LOUISEVILLE (M.B.) — Depuis quelques semaines déjà, le Comité politique de la Jeune Chambre effectue des travaux sur des problèmes inter-municipaux, tout en exécutant une étude sérieuse et objective du sujet traité.

Ce comité fait aujourd'hui le point et donne un résumé succinct, et présente des chiffres, tant pour la ville que pour la paroisse.

L'étude se divise en deux secteurs, soit l'administration générale et l'aqueduc.

Tout ce qui a été effectué est aujourd'hui résumé et d'après les calculs et des tableaux, à cet effet, la paroisse dépensera en 1969, la somme de \$64,790 pour offrir à sa population les divers services, alors que la ville, de son côté, dépensera \$307,400 aux fins de ses propres services. Cette différence provient, dans les dépenses, et en particulier, du service de la Police qui, à lui seul, coûte \$56,800.

Qu'en coûterait-il aux contribuables si Louiseville se fusionnait? Un montant de \$258,260, pour tous les services, exception faite du service d'eau. Ou encore, une économie réelle de \$13,920 sur l'administration actuelle. D'ailleurs, ce montant servirait certainement à capitaliser sur ce qui tient le plus à coeur aux citoyens de Louiseville: UNE ARENA.

Une somme de \$13,900 par année, au niveau des dépenses seulement, avec un pouvoir d'emprunt plus élevé. Cette économie vaut-elle qu'on s'y arrête? En tout cas, elle mérite certainement qu'on y réfléchisse un peu, et à deux fois... Pensons-y bien: \$13,920 de plus en services pour tous les citoyens, ou \$22,000 de moins en taxes... Quoi faire? ... Le risque serait-il trop grand? A vous la parole...

Un résumé schématique est ici présenté et le tableau ci-dessous en fait la conclusion, au total... et au budget fusionné:

| | Paroisse | Ville | tot | bud. f. |
|------------|----------|---------|---------|---------|
| Adm. | 22,400 | 33,300 | 55,900 | 41,350 |
| Inc. | 2,370 | 5,000 | 7,370 | 7,300 |
| Police | 56,800 | 56,800 | 113,600 | 113,600 |
| Voirie | 25,000 | 96,400 | 121,400 | 79,600 |
| Hygiène | 11,205 | 12,000 | 23,205 | 19,000 |
| Bien-E. | 225 | 2,500 | 2,725 | 3,760 |
| Dettes | 31,000 | 31,000 | 62,000 | 31,000 |
| Serv. com. | 1,750 | 13,300 | 15,250 | 19,150 |
| Dép. Gén. | 1,750 | 6,300 | 8,050 | 6,900 |
| Total | 64,793 | 217,400 | 282,193 | 258,260 |

HOTEL CHAMPOUX
ST-ROCK DE MEKINAC
Route La Tuque — 20 milles de Grand Mère

DANSE

SAMEDI - DIMANCHE

avec les **DYNAMIQUES**

"HORIFLEX"

ENTRÉE LIBRE! Bienvenue à tous!

PALACE GRAND MÈRE

ADULTES 18 ans et plus

DRAME PSYCHOLOGIQUE

L'OBSÈDE

AVEC TERENCE STAMP

— AUSSI —

HORREUR

LES MALEFICES DE LA MOMIE

AVEC TERENCE MORGAN RONALD HOWARD

REPRÉSENTATIONS:

Samedi: 7h. et 8h.30

Dimanche: Continuel à partir 1h.30

Lundi au vendredi: Une repr. à 7h.30

Celle qui demande peu et donne tant!

CHEVROLET vous offre ce qu'il y a de mieux en voiture pour 1969

Prix incomparables dans la région.

AUSSI VASTE CHOIX DE VOITURES USAGÉES EN TRÈS BONNE CONDITION.

VENEZ LES VOIR

Chez Paillé, vous serez enchanté

R. PAILLÉ AUTOMOBILES Enr

DEPOSITAIRE CHEVROLET OLDSMOBILE CAMIONS CHEVROLET - CAMARO

711, boul. Ouest LOUISEVILLE 228-4830 - 228-5148

LE MONDE... en 24 heures



(Téléphoto PA)

Un incendie cause pour \$3,000,000 de dommages

UN VIOLENT INCENDIE a détruit de fond en comble l'hôtel New Ocean House, situé à Swampscott, Massachusetts. Le chef des pompiers de l'endroit, M. Walter M. Champion a déclaré que les dommages causés par ce

violent incendie pouvaient atteindre \$3,000,000. Cet hôtel a été inauguré il y a à peine une semaine. Au moment de l'incendie, tous les occupants étaient hors de l'hôtel.

Aux élections présidentielles françaises

Alain Poher pourrait talonner de près Georges Pompidou

PARIS (AFP) — M. Alain Poher, président de la République par intérim qui, selon tous les observa-

teurs, se portera candidat à l'Élysée lundi prochain, obtiendrait, s'il arrivait au deuxième tour face à M. Georges Pompidou, 49,5 p.c. des voix contre 50,5 p.c. pour l'ancien premier ministre du général de Gaulle.

Tel est le résultat d'un sondage effectué par l'Institut français d'opinion publique et que publiait hier matin le journal France-Soir.

Commentant ce sondage l'éditorialiste de France-Soir, Jean Ferniot, remarque que bien que n'ayant pas encore fait acte de candidature à la présidence de la République, M. Alain Poher est d'ores et déjà doué comme le principal et le seul concurrent de M. Georges Pompidou.

Expliquant la cote élevée du président de la République par intérim, M. Ferniot souligne que celui-ci "A en quelque sorte débarrassé la fonction de président de la République de ce caractère sacré qu'y avait attaché le général de Gaulle. Ceux qui ont voté "non" pour entendre moins parler de la France et davantage des Français se reconnaissent assez bien en M. Poher".

Un précédent sondage réalisé par un autre institut pour le compte du Figaro avait hier matin donné à MM. Poher et Pompidou les pourcentages respectifs suivants: 35 et 42; les candidats de la gauche, MM. Defferre SFIO, Rocard PSU et Duclos communiste obtenant chacun 11 p.c., 2 p.c. et 10 p.c.

On se perd en conjectures sur les projets d'avenir du général Charles de Gaulle

- Participera-t-il à la lutte électorale?
- Il continuera à rédiger ses mémoires?

PARIS (PC) — On se perd en conjectures, ici et ailleurs en Europe, sur les projets d'avenir de Charles de Gaulle maintenant que le général est redevenu simple citoyen.

A Paris, on prédit qu'il tentera probablement d'éviter toute implication dans la campagne électorale qui aboutira à l'élection de son successeur à la présidence de la France.

On s'intéresse aussi vivement à un autre projet du général, non politique celui-là, soit celui

Le général a quitté Paris quelques jours avant le référendum du 27 avril. C'est dans ce référendum que le peuple a fait échec aux projets de de Gaulle pour la réforme du Sénat et la régionalisation.

Depuis leur départ de la capitale, le général et son épouse sont demeurés à leur domaine de Colombey-les-Deux-Eglises, dans l'est de la France. Au fait, depuis leur arrivée à Colombey-les-Deux-Eglises, M. et Mme de Gaulle n'ont quitté le domaine qu'une seule fois, pour une promenade de deux heures en auto.

Les mémoires

En ce qui concerne ses mémoires, de Gaulle en était rendu à l'année 1946 lorsqu'il a cessé de les rédiger.

Un journaliste qui a abordé ce sujet avec le général peu de temps avant le référendum a recueilli l'impression que la rédaction des mémoires sera discontinuée.

Toutefois, à Genève, La Tribune de Genève publiait, jeudi, une dépêche voulant que le général de Gaulle rencontre un éditeur parisien vers la fin du mois de mai et discute avec lui de la possibilité de recommencer la publication des mémoires.

Dans la région du Pas-de-Calais, dans le nord de la France, où le général est propriétaire d'une ferme, les gens sont d'avis que de Gaulle passera les prochains mois à voyager à travers la France, renouant les liens familiaux qui avaient forcément été négligés durant la période qu'il a passée à la présidence.



M. Charles de Gaulle

de la rédaction de ses mémoires.

Au moment où on est à mettre une dernière main aux plans de la campagne présidentielle, le candidat gaulliste, M. Georges Pompidou, a nié les bruits voulant qu'il y ait, en fin de semaine, des entretiens entre lui-même et le vieil homme d'État de 78 ans.

Il est même dit que de Gaulle n'a pas l'intention de revenir dans la capitale avant quelques mois.

Près de 200 policiers ont pris d'assaut un dortoir de l'Université Howard

WASHINGTON (AFP) — Environ 200 agents de police spécialement entraînés pour la répression d'émeutes ont attaqué, vendredi matin, aux gaz lacrymogènes, un dortoir de l'Université Howard après que des étudiants eurent accueilli à coups de pierre une centaine d'agents fédéraux venus libérer six bâtiments occupés depuis le début de la semaine.

Un agent fédéral a été gravement blessé à la jambe. Dix-

huit arrestations ont été effectuées.

Les agents de police municipaux se sont retirés dès que les gaz lacrymogènes eurent mis fin au barrage de cailloux et de débris de toutes sortes. Jeudi soir, le maire de la capitale avait alerté 800 gardes nationaux "par précaution" mais leur présence à l'université même n'a pas été requise.

Plus de 8.000 étudiants, en grande majorité noirs, sont inscrits à l'université Howard.

Saigon accepte le plan de paix du FNL

• Il pose cependant quelques restrictions

SAIGON (AFP) — Le gouvernement de la République du Vietnam considère que la solution globale du problème vietnamien en 10 points du Front national de libération se rapproche des propositions sud-vietnamiennes sur certains points et que "des discussions pourraient d'ores et déjà être engagées sur ces problèmes dans le cadre des réunions de Paris ou suivant les procédures que le gouvernement de la République du Vietnam a suggérées".

"Ces procédures, ajoute un communiqué publié vendredi par le ministère des Affaires étrangères, offriraient d'autre part un cadre approprié à la discussion d'autres problèmes de fond. Ainsi, on pourrait progresser plus rapidement dans la recherche d'une solution d'ensemble au conflit actuel".

Toutefois, le communiqué estime que "sur plusieurs points essentiels, la position communiste qui continue à être fondée sur le programme en cinq points du prétendu Front national de libération et le programme en quatre points de Hanoi n'a guère changé".

Le communiqué déclare notamment: "Leur existence d'un gouvernement provisoire de coalition est inacceptable par Saigon".

Le palais de Buckingham devrait être transformé en foyer pour filles-mères

• Un étudiant canadien se fâche...

par Carol KENNEDY

OXFORD, Ang. (PC) — Un étudiant du Collège militaire royal du Canada s'est débarrassé de sa tunique écarlate et a déclaré avec emphase que le palais de Buckingham devrait être pris d'assaut par l'armée et transformé en foyer pour filles-mères.

Rien du genre n'est cependant à la veille de se produire. La sortie du cadet canadien a été faite dans le cadre d'un débat organisé par Oxford Union et auquel les trois membres de l'équipe des débats du Collège militaire canadien avaient été invités à participer. Les cadets de l'équipe de Kingston, Ont., sont à effectuer une tournée dans les universités britanniques.

Le sujet, proposé par Colin Youlden, président d'Oxford Union et membre du parti communiste, était le suivant: Que la monarchie soit abolie, le palais de Buckingham remis aux sans foyer et la meute de chiens de la reine affectée à des travaux utiles.

Sans uniforme

Le cadet qui a défendu la proposition du président Youlden pour le compte de l'équipe canadienne est Nick Stethem,

de Kingston. Le jeune militaire canadien a commencé l'exposition de son point de vue en enlevant la ceinture de son uniforme et en se débarrassant ensuite de sa tunique d'apparat. En tenue civile, il s'est ensuite senti plus à l'aise pour inciter l'armée à saccager "Buck House", et à transformer le palais en foyer pour filles-mères.

Pour fins de débat, le cadet Stethem a déclaré que les chiens de la reine devraient être postés du côté ouest du mur de Berlin, d'où ils pourraient montrer les dents aux chiens alsaciens de l'Europe orientale.

Le cadet canadien qui a défendu "l'autre côté" du sujet du débat a été Nick Amariuca, de Montréal. Il a gardé son uniforme militaire pour s'en prendre à la proposition du président et le qualifier de "sale complot communiste". Il est triste, a dit Amariuca, de voir toute action lancée contre la royauté, le dernier lien à tenir ensemble les membres du Commonwealth.

L'Eglise catholique destitue une trentaine de saints

CITE DU VATICAN (PC) —

L'Eglise catholique a destitué dix saints aussi connus que saint Georges d'Angleterre et saint Nicolas, qui était considéré comme le père Noël dans maints pays.

En même temps, l'Eglise a retiré de son calendrier officiel une quarantaine de saints, dont saint Christophe, patron des voyageurs, parce que leur existence n'a pas été prouvée.

Cette mesure, ordonnée vendredi par le pape Paul VI, ajoutait à la liste des saints trois jésuites nord-américains massacrés par les Iroquois au 17^e siècle. Le nouveau calendrier officiel doit entrer en vigueur le premier janvier.

Le calendrier donne 138 saints, dont 58 ont un culte obligatoire. Les autres sont de l'ordre du culte facultatif.

Saint Nicolas, qui a vécu au quatrième siècle, aurait ressuscité deux enfants coupés en morceaux. Il s'est perpétré dans la légende sous le nom du père Noël. Quant à saint Christophe, il aurait transporté un enfant sur une rivière en crue, et se serait aperçu que l'enfant était le Christ.

Saint Georges est devenu le patron de l'Angleterre au Moyen Age.

La décision pontificale aurait une profonde résonance chez les

catholiques. Depuis des siècles, plusieurs saints ont été l'objet de ferventes dévotions et leur culte est enraciné chez des multitudes de fidèles. Les autorités vaticanes ont même prévu que des croyants seraient scandalisés que leur Eglise mette en doute l'existence de leurs saints favoris.

Parmi les nouveaux saints, se trouve Thomas More, chancelier anglais du 15^e siècle, qui avait refusé de reconnaître Henri VIII comme chef de l'Eglise anglicane après la rupture avec Rome.

C'est à la demande du Conseil oecuménique que les modifications ont été apportées au calendrier liturgique. Le Conseil avait demandé que l'Eglise ne conserve que les saints ayant une signification universelle.

Les martyrs nord-américains ajoutés au calendrier sont trois jésuites français: Isaac Jogues, 1607-1646; Jean de Lalande, mort en 1646; et René Goupil, 1606-1642.

Né à Orléans, le père Jogues est arrivé à Québec en 1630. Il échappa à un massacre iroquois en 1642, alors que son compagnon Goupil perdait la vie. Captif pendant un certain temps, il retourna en France, mais est revenu en Amérique en 1646 et plusieurs mois après, avec de Lalande, il fut massacré par les Mohawks sur l'emplacement d'Aurietville, N.J.



ROBERT AUBIN, Pres.

NOTRE CENTRE DE RÉFRIGÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE EST MAINTENANT PRÊT...

Notre personnel disponible...

Robert Aubin, estimation, vente, service.
Denis Pépin, administration.
Aimé Breaud, installation et service.

Nous sommes dépositaire "HUSSMANN"

INVITATION PARTICULIÈRE

aux Épiceries, Institutions, Industries, Établissements commerciaux... à nous consulter pour tout achat ou réparation d'équipement de RÉFRIGÉRATION;

Notre adresse: 1889, rue Laviolette, Trois-Rivières.

Notre numéro de téléphone: 374-4666

ar

aubin réfrigération inc.

Vote
Mère

Vote
Épouse

Ne mérite-t-elle pas de célébrer la Fête des Mères
au Castel des Prés
en dégustant un repas de son choix arrosé d'un bon vin.

5 salles de réception, pouvant accommoder
de 20 à 200 personnes
pour tous genres de réception.

Permis complet de la Régie des Alcools.

Castel des Prés

5800, Boul. Royal

375-4921

Trois-Rivières-Ouest



Les enseignants poursuivent leur marche

LA FLUIE n'a pas arrêté les enseignants qui, partis des régions de Sherbrooke et Lac-Mégantic, ont effectué une halte à Victoriaville hier après-midi. On sait que de tous les coins de la province, des enseignants marchent sur Québec afin de protester contre la lenteur du gouvernement à en venir à une entente pour un nouveau contrat

de travail. Tous les marcheurs doivent aboutir à Québec mercredi. Sur la photo, le groupe descendant la rue Notre-Dame en chantant. Les marcheurs se sont rendus en face de l'hôtel de ville où d'autres enseignants de la région étaient présents pour les encourager.

(Photo LeRo)

Une assemblée publique est prévue

Plessisville amende son règlement d'urbanisme

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les édiles municipaux de Plessisville ont apporté de nombreux amendements aux règlements d'urbanisme en vigueur. Ces amendements sont recommandés par le comité d'urbanisme et ont été passés en revue à l'occasion d'une séance régulière du conseil municipal. Son Hon. le maire M. Marcel Collin a fixé au mardi, 25 mai, la date de l'assemblée publique en rapport avec ces amendements. L'assemblée est convoquée pour 20h. ce soir-là à l'hôtel de ville.

Une seule soumission a été présentée pour un projet de pavage de rues. Cette soumission était faite par la firme Modern Paving de Victoriaville. Le montant demandé est de \$28,365. Le contrat a été accordé à cette entreprise.

Le secrétaire-trésorier de la ville, M. Benoît Laliberté, a aussi ouvert quatre soumissions pour des uniformes de policiers. L'une d'elle a été rejetée parce que non conforme à la demande. Les trois autres sont étudiées pour qu'une décision soit prise en parfaite connaissance de cause.

Des dépenses

Son. Hon. le maire Marcel Collin et les conseillers présents à l'assemblée ont voté un montant de \$400 en faveur de la commission municipale des lo-

sirs pour la participation à la ligue de balle molle des Bois-Francis. Les édiles ont accepté de payer les dépenses des délégués du conseil municipal qui représenteront Plessisville à quatre congrès.

Au cours de la même séance, les édiles municipaux ont pris connaissance d'une lettre de Me Marc Bergeron, député du comté de Mégantic à l'Assemblée nationale. Me Bergeron précise qu'il est à organiser une rencontre

entre des représentants du gouvernement du Québec et le conseil municipal de Plessisville. Le but principal de cette rencontre est d'étudier le projet de l'aqueduc pour lequel des additions sont prévues.



(Photo LeRo)

LE MARIAGE CIVIL a commencé et fera encore le sujet de plusieurs conférences devant les membres de différents groupements. Au club Richelieu de Victoriaville, jeudi soir, Me Paule Gauthier, une jeune avocate de Québec, prononcera une conférence sur le sujet. Dans sa conclusion, Me Gauthier nota que si la cérémo-

nie du mariage civil n'est pas entourée de toute la solennité de celle de l'Eglise elle n'en demeure pas moins aussi profonde. Présentée par M. Henri Hamel, Me Gauthier fut remerciée par M. Rosaire Poliquin. Ici la conférencière est en compagnie de M. Jérôme Lachance.

Salubrité des eaux du lac

Des améliorations sont apportées à la plage Paquet de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une vaste saie pour les loisirs et des prises de courant pour l'électricité sur tous les lots sont les principales améliorations dont profiteront les habitants de la plage Paquet de Princeville. Le propriétaire de ce domaine, M. Adrien Paquet, fait actuellement une revue générale afin que tout soit prêt pour l'inauguration des services pour 1969. La plage Paquet sera ouverte au public à partir de la fin de semaine du 17 mai. Des spécialistes du Bureau d'hygiène viennent de faire l'analyse de l'eau qui alimente les lacs et ont donné "carte blanche" à M. Paquet.

Des dispositions sont prises pour que des messes soient chantées à la plage Paquet cet été, ceci à partir de juin. Cette initiative est à l'honneur depuis deux ans déjà. Une construction abrite l'autel et comprend un local qui sert de sacristie. Cette chapelle rustique a été érigée par les soins de la Fabrique de Princeville. Le coût de la réalisation de ce projet a été acquitté à même les fonds recueillis lors des messes des années dernières, à la plage Paquet.

des prochaines semaines. Comme par le passé, ces demandes viennent de toutes les parties du Québec, des provinces voisines et même des Etats-Unis.

Depuis quelque temps des rumeurs circulaient voulant que la plage Paquet reste fermée cet été à cause de la pollution de ses eaux. On a même fait écho à ces rumeurs dans des journaux. Cette rumeur est sans aucun fondement et est complètement fautive, précise M. Paquet. Des analyses sont régulièrement faites par des inspecteurs du ministère provincial de la Santé et un certificat atteste la salubrité des eaux des lacs.

M. Paquet ajoute que ces lacs sont alimentés par des puits artésiens d'une profondeur de plus de 100 pieds. Le "trop plein" de ces lacs va dans la petite rivière qui traverse le domaine.

Un projet de soirées récréatives est étudié par le propriétaire de la plage Paquet. Il s'agit de soirées dansantes avec orchestre, pour les samedis, à la salle construite récemment sur les lieux. Par ailleurs, des installations seront à la disposition de jeunes pour les jeux et la récréation, comme les années dernières, à la plage Paquet de Princeville.

Un projet de soirées récréatives est étudié par le propriétaire de la plage Paquet. Il s'agit de soirées dansantes avec orchestre, pour les samedis, à la salle construite récemment sur les lieux. Par ailleurs, des installations seront à la disposition de jeunes pour les jeux et la récréation, comme les années dernières, à la plage Paquet de Princeville.

Conférence du chef Lebrun

L'éducation est également un rôle du policier

PLESSISVILLE (G.A.B.) — L'un des principaux rôles du policier est d'aider à faire l'éducation en ce qui concerne le respect de l'ordre. Dans une certaine mesure, il complète la tâche accomplie par les parents. C'est ce qu'a déclaré M. Edouard Lebrun au cours d'une courte causerie qu'il a prononcée devant les membres du Richelieu de Plessisville.

Le rôle du policier est aussi de voir à la sécurité de tous pour tous; ce rôle ne consiste pas uniquement à la répression comme plusieurs sont portés à le croire, a conclu M. Lebrun, qui est le chef de la Sûreté municipale de Plessisville. Le conférencier qui a adressé la parole à ce souper-causerie,

au Richelieu de Plessisville, a été présenté par M. J.-Gustave Boissonneau et remercié par M. Jacques Leclerc. L'attention des membres a de nouveau été attirée sur la manifestation qui marquera la dixième anniversaire de fondation du club. La fête est prévue pour le jeudi, 22 mai.

Le Dr Jules Boisvert dirige le travail du comité chargé de réaliser ce projet; tous les présidents ex-officio du Richelieu de Plessisville font partie de ce comité. M. Raymond Roulier, président du Richelieu, a invité les membres à réserver leur soirée du 22 mai pour prendre part, avec leurs compagnes, à cette manifestation spéciale.

Les épargnants scolaires ont effectué 15,420 dépôts

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les jeunes qui font partie de la Caisse d'épargne scolaire de Princeville ont effectué 15,420 dépôts depuis septembre dernier. Des sommes totalisant \$8,362.68 ont été placées à l'épargne au cours de ces opérations de dépôts. Sur les 910 élèves inscrits au cours élémentaire dans les écoles de Princeville, 710 font partie de la Caisse d'épargne scolaire.

À l'école Ste-Marie 281 des 375 élèves qui font partie des classes élémentaires sont des épargnants. En avril, le nombre des dépôts a été de 815 pour un montant total de \$356.16. Au 30 avril, la réserve accumulée par ces jeunes était de \$12,702.79. À l'école Sacré-Coeur, le solde à la même date, était de \$19,135.92. En avril, le nombre de dépôts a été de 1,234 pour \$648.58. Sur les 535 jeunes du cours élémentaire de cette école, 492 font partie de la Caisse d'épargne organisée à leur intention. Depuis septembre dernier, ce groupe a placé \$5,280.10 à l'épargne.

Au 30 avril les livres de la Caisse d'épargne scolaire de Princeville indiquaient un solde de \$39,149.82. Ce montant inclut une somme de \$4,311.11 en comptes inactifs et ce qui est la somme en dépôt par les élèves du niveau secondaire qui fréquentent maintenant les classes de la commission scolaire régionale des Bois-Francis.

Me Paule Gauthier parlant du mariage civil

Fin de l'hypocrisie dans plusieurs situations

PRINCEVILLE (R.L.) — Parlant de la nouvelle loi permettant le mariage civil au Québec, Me Paule Gauthier, une avocate de Québec qui parlait à Princeville devant un auditoire mixte du club Richelieu de Victoriaville, a noté dans ses remarques: "Cette loi met fin pour toujours à l'hypocrisie de certaines situations qui se produisaient au Québec autour des mariages des gens sans croyance religieuse ou de ceux qui ne voulaient pas avoir affaire avec les autorités ecclésiastiques pour diverses raisons."

"Parmi ces derniers figurent les catholiques divorcés ou les membres de certaines églises protestantes qui ne peuvent se remarier au sein de leur Eglise, ceux qui, à l'exception des catholiques, veulent épouser une personne sans que l'un ou l'autre n'abandonne sa propre confession. Ces personnes devaient autrefois se prêter à des conventions pour satisfaire à la fois la loi et la société. De plus, plusieurs familles acceptaient très mal l'idée d'un mariage ailleurs qu'à l'église."

Les mentalités ont changé et le pluralisme religieux ne peut plus être ignoré. La conférencière a continué: "A ceux qui objecteraient que ces dispositions ne s'adressent

qu'à un nombre limité de personnes, il faut répondre que dans le seul district judiciaire de Montréal, on prévoit cette année la célébration de quelque 3,000 mariages civils."

Attitude du clergé

Parlant de l'accueil de cette nouvelle loi par le clergé elle déclara: "Dans une déclaration faite au moment de l'entrée en vigueur du Bill 77, l'Épiscopat déclarait en substance qu'en pratique, la loi autorisant le mariage civil ne change rien au mariage des chrétiens. L'état continue, au plan des effets civils, de reconnaître le mariage célébré dans l'Eglise. Néanmoins, la nouvelle législation est une occasion pour les chrétiens d'approfondir leur choix propre. Les fiancés qui voudront se marier religieusement seront amenés à s'interroger encore plus sur la valeur du geste qu'ils entendent poser. Leur engagement étant plus lucide, ils échapperont mieux à la routine et aux pressions sociales qui nous guettent."

Respect

Me Gauthier ajouta que le mariage civil nous invitait à des attitudes nouvelles: "S'il arrive qu'après avoir méritement réfléchi, et pour être sincères avec eux-mêmes, des fiancés choisissent la cérémonie civile, nous aurons à respecter leur option. Il serait dommage qu'un comportement contraire à la fraternité évangélique les oblige à une forme de mariage dont ils ne reconnaissent pas la valeur pour eux. Agir autrement serait faire obstacle à tout cheminement possible."

Le coût

Plus avant dans son exposé, Me Gauthier avait parlé de ce

qu'il en coûte en argent pour contracter un mariage civil: "La note, dans la province de Québec, s'élevait à \$75 ou à \$100, selon qu'il s'agit d'un jour de semaine ou d'un samedi. Il est à noter que ce tarif est sensé être et demie plus élevé que dans les autres provinces. C'est ce qui faisait dire à un éditeur de Toronto: "On n'aurait jamais cru qu'un jour viendrait où les Québécois associeraient la puritaine Ontario à l'amour, l'enlèvement et la passion de fin de semaine. "Aussi bizarre que cela puisse paraître, cette migration érotique pourrait bien commencer le premier avril, jour où le Québec offrira le mariage civil à \$75 pour concurrencer la modeste somme de \$10 en Ontario". La conférencière ajouta avec une note d'humour que ce problème du prix plus élevé pourrait être résolu si le promoteur acceptait la carte "charges".

Présentée par M. Henri Hamel, Me Paule Gauthier fut remerciée par M. Rosaire Poliquin.

Hommage

Ce souper mixte se voulait être un hommage aux épouses Richelieu. On profita de l'occasion pour souligner également le travail qu'a accompli Me Claude Pinard à la présidence du club Richelieu. Au nom de tous les membres et de tous les gens qui ont bénéficié de près ou de loin du dévouement de l'ex-président Pinard, le président actuel, M. Jérôme Lachance, offrit des remerciements et présenta comme geste mémoratif une plaque-souvenir à Me Claude Pinard. De son côté l'épouse de l'ex-président, Mme Louise Pinard, reçut une gerbe de fleurs des mains de Mme Jérôme Lachance.

Trois blessés à Plessisville

Les accidents ont causé des pertes de \$15,700 en avril

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La Sûreté municipale de Plessisville a ouvert des enquêtes sur 17 accidents de la circulation durant le mois d'avril. Trois personnes ont été légèrement blessées dans ces accidents et les dommages causés aux véhicules impliqués sont estimés à \$15,700.

C'est là l'article en évidence sur le rapport que vient de rendre public le chef, M. Edouard Lebrun, pour le mois écoulé. En avril, dix personnes ont été mises en état d'arrestation; deux ont comparu à la Cour d'Arthabaska et les huit autres ont été traduites à la Cour municipale de Plessisville. Le rapport du chef Lebrun indique aussi que trois enfants,

rapportés perdus par leurs parents, ont été retrouvés par les policiers. Six "projections" ont été données au poste, durant la nuit. Les policiers ont répondu à 206 plaintes et demandes de renseignements. Des services d'ordre ont été donnés à l'occasion de quatre sépultures.

M. Edouard Lebrun, de la Sûreté municipale de Plessisville a profité de la communication de ce rapport pour souligner la collaboration manifestée par la population à l'occasion du onzième Festival de l'Erbable. De façon générale, tout s'est bien passé, au domaine de l'ordre et les policiers n'ont eu à intervenir qu'en quelques circonstances seulement, fait remarquer le chef Lebrun.



(Photo: Le Nouvelliste)

Première voiture québécoise

LA MANIC GT EST LA première voiture pensée et construite au Québec. Même si cette voiture est encore au stade expérimental, elle sera présentée au public de l'exposition de voitures sport, au cen-

tre sportif Jean Béliveau de Victoriaville, du 22 au 25 mai prochain. A noter que la mécanique est empruntée à la Renault R-10.

Comptable junior demandé

Industrie: Région des Bois Francs
 Emploi: Permanent
 Exigences: Terminé 13e Année commerciale
 Connaissance dactylographie et langue anglaise
 Bonne calligraphie
 Apparence et tenue soignée

Fonctions: Vérification et écritures
 a) Inventaires
 b) Production
 c) Initiation au coût de revient

Semaine: Environ 40 heures

Salaire: A discuter
 Faire la demande, incluant attestation d'études et autres détails, références.
 Administrateur
 C. P. 295
 Victoriaville, P. Q.

ASSEMBLÉE générale annuelle de la CAISSE POPULAIRE de Victoriaville

Lundi 19 mai à 8 h. précises au

La Caisse Populaire de Victoriaville à l'avant-garde du progrès.

CENTRE CIVIQUE DE VICTORIAVILLE

11,071 membres le prouvent.
 2693 emprunteurs satisfaits.

VOTRE CAISSE POPULAIRE PAIE UN INTERET DE 3% A 7%

\$392,909.24 d'augmentation de l'actif sur 1967.
 Grand Total 1968 \$7,101,696.63 d'actif.

\$500. EN PRIX DE PRÉSENCE

CORDIALE INVITATION À TOUTE LA POPULATION